

**Ecole Nationale Supérieure  
Des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

## **RAPPORT DE STAGE**

**Bibliothèque Départementale de Prêt de la Moselle**

**1 septembre-23 novembre 1999**

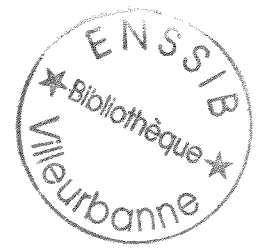
**Sous la direction de Jean BUATHIER  
directeur de la BDP de la Moselle**

**Alain HUGUET**

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



814077F



## TABLE DES MATIERES

<b>Introduction</b>	<b>p 2</b>
<b>1. Présentation de la BDP de la Moselle</b>	<b>p 3</b>
11. Le cadre général	p 3
111. Le département de la Moselle	p 3
112. La BDP : service du Conseil Général de la Moselle	p 3
113. Les bibliothèques du réseau	p 4
12. L'organisation du réseau	p 4
121. Historique de la BDP de la Moselle et de son réseau	p 4
122. Principes d'organisation	p 5
123. L'organisation interne des annexes et leurs relations avec la centrale	p 6
13. Le fonctionnement des services	p 7
131. Les rotations	p 7
132. Les autres services	p 8
133. La gestion des documents et les acquisitions	p 9
<b>2. Activités pendant le stage</b>	<b>p 10</b>
21. L'enquête	p 10
211. La commande	p 10
212. Méthodologie et démarche	p 10
213. L'analyse des résultats	p 12
214. Synthèse des résultats de l'enquête	p 12
22. Autres activités pendant le stage	p 14
<b>3. Perspectives et enjeux</b>	<b>p 15</b>
31. La continuation de la mise en place du réseau	p 15
32. Les questions posées par les annexes	p 15
33. Les moyens du Conseil Général	p 16
<b>Conclusion</b>	<b>p 18</b>

1999  
DCB ST  
26

## Introduction

Depuis plusieurs années, la Bibliothèque départementale de prêt (BDP) de la Moselle a entamé une réforme de l'organisation de son réseau et de son fonctionnement ; cette transformation s'appuie sur un plan de développement de développement de la lecture publique voté par le Conseil Général. Elle privilégie le développement des bibliothèques-relais, conçues comme des équipements de proximité ayant vocation à desservir la population non seulement de la commune d'implantation, mais aussi des communes environnantes ; ces bibliothèques sont desservies par des annexes qui sont en même temps des médiathèques ouvertes au public de grande dimension.

Cette transformation implique la disparition du service assuré jusqu'alors par les bibliobus tant pour la desserte des relais que pour le prêt direct, elle suppose aussi une forte interaction avec les communes d'implantation des annexes et des relais. Cette réforme privilégie la qualité de l'offre à l'utilisateur, qui doit trouver les services d'une véritable bibliothèque non loin de chez lui.

Cette organisation s'est concrétisée en 1998 avec l'inauguration de la médiathèque de pays de Nilvange, qui a été suivie en 1999 de l'ouverture de celle de Bitche ; une troisième annexe est en chantier à Créhange.

Le directeur de la BDP de la Moselle a souhaité mesurer l'efficacité de ce nouveau dispositif à travers une étude sur l'impact de la création de la médiathèque de Nilvange, après un an de fonctionnement. Visant à évaluer le service rendu par la médiathèque annexe aux relais de son secteur, mais aussi à connaître la perception de ce service par les responsables des bibliothèques desservies, cette étude s'est formalisée en une enquête par questionnaire et entretiens qui est l'objet de ce stage. Parallèlement, l'organisation même du réseau de la BDP et la démarche d'aménagement culturel du territoire qu'elle sous-tend sont le sujet d'un mémoire dont les thèmes ont parfois rejoint ceux de l'enquête.

C'est donc dans le contexte d'une BDP en pleine réorganisation de son réseau que ce stage s'est déroulé ; le travail commandé, s'il n'est pas représentatif des tâches qui sont accomplies quotidiennement dans une bibliothèque, a néanmoins impliqué une insertion dans le cadre de travail de la BDP en tant qu'organisation ; il a aussi été l'occasion d'acquérir, grâce aux visites de bibliothèques-relais et aux entretiens avec leurs responsables, une vue d'ensemble du fonctionnement et des préoccupations des bibliothèques municipales, dont le développement est la raison d'être de la BDP de la Moselle.

## 1. Présentation de la BDP de la Moselle

### 11. Le cadre général

#### 111. Le département de la Moselle (57)

Cf. carte du département.

Le département de la Moselle couvre une superficie de 6216 km<sup>2</sup> ; il compte 727 communes, dont 707 ont moins de 10000 habitants. Le chef-lieu du département est Metz, qui est en même temps chef-lieu de la région Lorraine. Les villes principales sont Metz (124000 habitants), Thionville (41000 habitants), Forbach (27000 habitants), Sarreguemines (24000 habitants).

La Moselle est le plus peuplé des départements lorrains, 1022800 personnes y ont été recensées en mars 1999 ; environ 630000 Mosellans habitent dans des communes de moins de 10000 habitants.

Le département regroupe plusieurs secteurs géographiques à identité propre ; on y distingue traditionnellement 8 «pays » :

- le val de Metz autour de l'agglomération messine
- le Thionvillois ou pays des trois frontières, au nord
- le pays de Sarrebourg
- le Saulnois qui jouxte la Meurthe-et-Moselle
- le bassin de Forbach
- le pays des deux Nied
- le pays de Sarreguemines, proche de la frontière allemande
- le pays de Bitche à l'extrémité est, jouxtant l'Alsace

Cf. carte des pays.

Le département de la Moselle bénéficie d'une économie dynamique, avec un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale. En tant qu'entité administrative, la Moselle est parmi les départements les moins endettés de France ; elle dispose d'importants moyens.

#### 112. La BDP : service du Conseil Général de la Moselle

En tant que service départemental, la BDP de la Moselle est rattachée à la direction de la culture, du tourisme et des sports du conseil général de la Moselle ; elle n'est pas une direction indépendante comme c'est parfois le cas dans d'autres départements.

Le Conseil Général soutient l'action de la BDP par des aides au réseau : depuis la départementalisation de 1986, il fournit notamment des subventions à l'équipement mobilier des bibliothèques-relais ; ces subventions ont atteint en 1998 un montant total record de 1.46 MF. L'attribution de ces aides est décidée par l'intermédiaire de la BDP. Par ailleurs la BDP a accès aux services transversaux du Conseil Général, notamment à la DOSI (direction des systèmes informatiques) et à l'imprimerie départementale.

### 113. Les bibliothèques du réseau

Le réseau de la BDP comprend en tout 133 bibliothèques-relais et 8 bibliothèques associées, ces dernières ne bénéficiant que d'une partie des services assurés aux bibliothèques-relais, et ne faisant notamment pas l'objet d'un dépôt de documents ; il s'agit généralement de bibliothèques disposant d'importants moyens et ayant de ce fait une certaine indépendance.

De même les bibliothèques municipales totalement hors réseau sont généralement celles des villes principales : Metz, Thionville, Sarreguemines, Sarrebourg, Forbach...

Concernant plus particulièrement le secteur desservi par la médiathèque de Nilvange, celui-ci comprend 34 bibliothèques-relais ; deux d'entre elles sont implantées dans des communes de plus de 10000 habitants.

La zone comprend également trois bibliothèques associées.

Il faut noter qu'existent des liens organisés entre bibliothèques-relais du secteur de Nilvange, en dehors du réseau de la BDP ; ces relations s'inscrivent dans deux associations :

- l'association des bibliothèques de la Fensch et du Pays-Haut (ABFPH), qui regroupe 11 bibliothèques, dont 8 relais, 2 bibliothèques associées et une bibliothèque extérieure ; c'est un cadre pour l'organisation d'animations qui sont partagées entre les bibliothèques membres
- le club des utilisateurs de microbiblio, dont l'objet est de résoudre les problèmes d'utilisation du logiciel et de proposer des améliorations à son éditeur (lequel est implanté dans le secteur)

Enfin, la principale bibliothèque municipale du secteur Nilvange est celle de Thionville, située au centre de la zone de desserte de la médiathèque annexe.

## 12. L'organisation du réseau

### 121. Historique de la BDP et de son réseau

- 1951 : création de la BDP de la Moselle
- 1978 : début du prêt direct en Moselle
- 1984 : convention de développement de la lecture publique avec le ministère de la culture : les moyens obtenus permettent de créer les 29 premières bibliothèques-relais et d'inaugurer le prêt de mobilier ; l'ouverture d'une annexe est prévue
- 1988 : vote par le Conseil Général d'un plan de développement de la lecture publique qui prévoit l'ouverture de 200 bibliothèques-relais et la création d'annexes, la suppression du prêt direct et du prêt scolaire
- 1989 : ouverture d'une annexe de 526m<sup>2</sup> à Sarralbe, à la fois base de départ d'un bibliobus et bibliothèque ouverte au public
- 1990 : convention de développement culturel entre le département et le ministère de la culture : elle reprend le plan de 1988 en ramenant l'objectif à 150 bibliothèques-relais (dont 100 intercommunales) et 2 annexes
- en 1992 : 109 bibliothèques-relais
- 1998 : ouverture de la médiathèque de pays de Nilvange ; fin du prêt direct
- 1999 : ouverture de la médiathèque de pays de Bitche ; l'annexe de Sarralbe devient bibliothèque-relais.

### 122. Principes d'organisation

La réforme en cours vise à mettre en place un réseau hiérarchisé à trois niveaux :

- les bibliothèques-relais assurent le service de proximité : elles ont vocation à desservir non seulement les communes dans lesquelles elles sont implantées, mais aussi la population d'autres communes dans un rayon d'environ 10 km et, dans certains cas, les petites bibliothèques locales. Eventuellement, elles peuvent assurer un service aux scolaires et aux publics empêchés.
  
- Les médiathèques annexes : elles ont une double fonction :

- elles desservent les bibliothèques-relais d'un secteur ou «pays » délimité pour certains services : le prêt de documents imprimés, la formation de base, des animations le cas échéant
- ce sont des bibliothèques ouvertes au public de grande dimension ayant vocation à desservir une zone plus large que les bibliothèques-relais, sous un statut soit municipal, soit intercommunal
- la centrale a également plusieurs fonctions :
  - elle continue à assurer certains services aux bibliothèques-relais, quel que soit leur secteur de desserte : les formations spécialisées, le prêt de certains documents : audio, vidéo
  - elle dessert les bibliothèques-relais de son propre secteur, leur assurant prêt de documents et formation à ce titre
  - elle dirige le réseau, assure la cohérence de l'ensemble, et sert d'interface avec différents interlocuteurs : le Conseil Général pour l'attribution de certaines subventions, la DRAC...

On voit qu'à chaque niveau correspond un secteur de desserte différent ; d'autre part, le bibliobus disparaît totalement de ce schéma.

### 123. L'organisation interne des annexes et leurs relations avec la centrale

Les médiathèques annexes ont un statut mixte : elles dépendent à la fois du département et d'une autre collectivité, ville (à Nilvange) ou communauté de communes (à Bitche).

Ce statut découle d'une convention de collaboration entre ces deux entités : celle-ci prévoit le fonctionnement de la médiathèque et la répartition des charges en découlant :

- la ville ou la communauté de communes doit affecter un minimum de moyens : en personnel, en budget d'acquisition documentaire ; elle prend en charge les frais de fonctionnement courant (chauffage...) et l'assurance des locaux ; d'autre part, elle garantit l'accès des agents départementaux aux services internes de la médiathèque, et réserve un garage pour le véhicule de liaison départemental
- le département fournit des agents, le budget documentaire pour l'acquisition des documents du réseau, des subventions à l'aménagement et à l'équipement mobilier

Ces moyens fournis de part et d'autre sont intégrés dans la structure unique que constitue la médiathèque annexe :

- les agents, quel que soit leur statut, sont au service de cette structure intégrée ; ils sont polyvalents : même si leurs tâches principales sont reliées de par leur statut soit à l'aspect service de la médiathèque, soit à l'aspect service du réseau, les services ne sont pas séparés en fonction de statuts différents
- les acquisitions rejoignent un fonds unique, qu'elles soient payées sur des fonds départementaux ou locaux ; elles alimentent la base OPSYS de la BDP qui est donc gérée par les 3 sites Metz, Nilvange et Bitche
- les bibliothèques-relais ont accès à l'ensemble des fonds de la médiathèque annexe, y compris aux documents en libre-accès sur demande

La convention est conclue pour 9 ans ; en cas de non-reconduction ou de dénonciation, chaque collectivité reprendrait ses moyens ; notamment, les fonds seraient partagés d'après les factures.

### 13. Le fonctionnement des services

#### 131. Les rotations

Chaque bibliothèque-relais effectue 3 rotations par an ; une rotation représente un renouvellement d'un tiers à la moitié des documents de la BDP détenus par chaque bibliothèque-relais, soit en moyenne environ 600 documents. Ce volume peut être plus élevé dans le cas de nouvelles bibliothèques ou de relais desservant des classes ou des bibliothèques non relais.

En pratique, chaque relais détient en permanence un stock de 600 à 3000 documents appartenant au réseau de la BDP.

Le calendrier des rotations est prévu dans un plan de desserte établi pour 4 mois.

Les bibliothèques peuvent effectuer des réservations de documents au moyen de fiches envoyées par courrier ou plus simplement par téléphone, pour des demandes ponctuelles.

Le déroulement des rotations varie suivant les secteurs de desserte :



- dans les secteurs Bitché et Nilvange : les bibliothécaires viennent choisir leurs documents à la médiathèque annexe le matin du jour convenu ; une camionnette vient les apporter l'après-midi même et reprendre un nombre équivalent de documents. En pratique, les emprunts et les retours sont enregistrés directement dans OPSYS par lecture optique des codes-barres des ouvrages.

Les documents réservés sont apportés en même temps. Lors du retour des ouvrages, ceux réservés par d'autres bibliothèques sont repérés dans OPSYS et mis de côté.

- dans les secteurs Metz et Créhange : les bibliothécaires ont le choix entre venir choisir leurs documents sur place à Metz, auquel cas le fonctionnement est identique à celui décrit pour les zones Bitché et Nilvange, ou bien être desservis par bibliobus : sur 67 bibliothèques, 55 ont préféré le service par bibliobus.

Les tournées sont assurées par une équipe composée d'un chauffeur et d'une bibliothécaire ; le bibliobus contient environ 3000 documents imprimés ; les bibliothécaires du dépôt y choisissent leurs livres et rendent un nombre équivalent d'ouvrages, réapprovisionnant ainsi le bibliobus pour la tournée suivante.

La gestion des retours et des emprunts est assurée au moyen de portables/lecteurs de codes-barres ACQUIDATA : l'appareil enregistre en mémoire les codes-barres des ouvrages empruntés (en mode prêt) ou rendus (en mode retour).

Les références des ouvrages réservés par d'autres bibliothèques ont préalablement été chargées d'OPSYs dans le portable ; lorsqu'un ouvrage réservé est rendu dans le bibliobus, il est repéré et mis à part.

Au retour à la centrale, le portable est connecté à un poste informatique équipé ; les emprunts et les retours sont enregistrés dans OPSYS en mode saisie ; puis l'état du fond est enregistré dans le portable.

Dans les magasins de la BDP comme dans les médiathèques annexes, les documents sont rangés suivant la classification Dewey.

### 132. Les autres services aux bibliothèques-relais

- La formation

Les formations de base se déroulent à la centrale et dans les annexes, suivant des sessions de plusieurs demi-journées ; elles abordent classement, catalogage...

Les formations spécialisées concernent des thèmes particuliers : informatique, entretien des livres... Elles sont organisées uniquement à Metz.

De plus la BDP organise des voyages : visites de la BNF, salons du livre...

- Le prêt d'expositions

Il est assuré par la centrale mais aussi par les annexes qui élaborent leurs propres expositions ; ce sont généralement des expositions «clefs en main » sur des thèmes tels que l'éclipse de soleil, l'ours...

Certaines sont accompagnées de «choix de livres », sélections documentaires en rapport avec leur sujet.

- Les conseils divers

Les agents de la BDP sont facilement accessibles et remplissent au quotidien un important rôle de conseil et de suivi auprès des relais ; leurs responsables demandent souvent des services particuliers, des ouvrages demandés par des lecteurs, etc.

### 133. La gestion des documents et les acquisitions

La BDP et les annexes approvisionnent une même base OPSYS sur le réseau départemental.

Pour le choix des acquisitions, le magazine Livre-Hebdo et divers catalogues sont utilisés ; après saisie des codes-barres et envoi des commandes, les notices des ouvrages sont récupérées dans Electre ; les ouvrages reçus sont catalogués dans la base OPSYS. Environ 6 semaines s'écoulent entre la décision d'acquisition d'un document et sa mise en circulation.

## 2. Activités pendant le stage

Le principal travail de stage a consisté en la réalisation d'une enquête dans le secteur desservi par la médiathèque de Nilvange ; parallèlement, diverses autres activités ont été pratiquées durant le stage.

### 21. L'enquête

#### 211. La commande

L'enquête avait pour but d'étudier auprès des bibliothèques-relais l'impact de la création de la médiathèque de Nilvange et l'efficacité de l'organisation qu'elle inaugure, suivant deux modes :

- une évaluation fine, chiffrée des services rendus par la médiathèque de Nilvange et par la centrale de Metz sur le secteur Nilvange : les rotations, la politique documentaire, les formations, les animations...
- une étude sur la perception de la nouvelle organisation et du rôle dévolu à la médiathèque de Nilvange

Dans la commande rentrait également l'étude des liens existants entre les bibliothèques-relais, devant notamment aboutir à la réalisation d'une carte.

Des thèmes supplémentaires, liés au mémoire entrepris parallèlement, ont de plus été abordés dans l'enquête, en accord avec le directeur de la BDP : ces thèmes se rapportent d'une part à l'appréciation du système antérieur de desserte par bibliobus et d'autre part à l'organisation en pays et aux relations intercommunales.

Quant à la réalisation concrète de l'enquête, deux méthodes devaient être utilisées conjointement :

- un questionnaire détaillé, administré par écrit aux 34 bibliothèques-relais desservies par la médiathèque de Nilvange
- des entretiens approfondis auprès d'une dizaine de responsables de ces bibliothèques-relais

#### 212. La méthodologie

- Le questionnaire

Il a été conçu pour être administré par écrit, méthode qui généralement engendre un fort taux de non-réponses ; cependant cet inconvénient n'a pas joué ici, le public pouvant être considéré comme captif de par le service que leur assure gratuitement la BDP ; les questionnaires étaient de plus accompagnés d'une lettre explicative signée de Jean Buathier et Michel Colnot (directeur de la médiathèque annexe de Nilvange). Au total, le questionnaire comporte 64 questions, dont 36 questions fermées et 28 questions ouvertes.

Les questions posées abordaient les thèmes suivants :

- les rotations : rythme des renouvellements, choix et quantité de documents, réservations et suggestions
- les autres services : les expositions et le dépôt de mobilier
- les services supplémentaires souhaités à Nilvange
- les communications dans le réseau
- l'accueil à Nilvange : l'aménagement intérieur et le personnel
- les contacts avec d'autres bibliothèques
- les formations
- l'appréciation générale de l'apport de la médiathèque de Nilvange, la concurrence

Les questionnaires ont été envoyés le 8 septembre ; le dernier exemplaire retourné a été reçu le 14 octobre 1999 ; au total, 30 bibliothèques sur 34 ont répondu ; l'enquête peut donc prétendre à une certaine exhaustivité.

#### - les entretiens

Les entretiens se sont déroulés du 29 septembre au 25 octobre 1999. 10 bibliothèques ont été sélectionnées : certaines ont été retenues en fonction des réponses données dans le questionnaire, particulièrement celles dont les responsables ont affirmé subir une concurrence de la médiathèque de Nilvange ; d'autres ont été choisies en fonction de leur situation propre : animateurs d'associations (club d'utilisateurs de Microbiblio, association des bibliothèques de la Fensch et du Pays-Haut), bibliothèques de communes de plus de 10000 habitants, bibliothèque associative.

La bibliothèque associée de Serémange-Erzange a été également visitée, car apparaissant selon plusieurs réponses comme jouant un rôle actif dans le réseau.

Un guide d'entretien a été élaboré ; ses thèmes sont les suivants :

- les projets et l'avenir de la bibliothèque-relais
- l'évolution du réseau de la BDP
- la qualité du service à Nilvange
- les relations avec les communes dépourvues de bibliothèques
- les relations avec d'autres bibliothèques et l'intercommunalité
- l'impact de l'ouverture de Nilvange
- la délimitation des secteurs de desserte

### 213. L'analyse des résultats

Les questionnaires ont été traités à l'aide du logiciel Sphinx Plus.

En complément des réponses aux questions, d'autres informations provenant des statistiques de la BDP ont été saisies pour chaque bibliothèque, afin de permettre des croisements suivant les critères suivants :

- la taille des bibliothèques, en se basant sur le nombre d'habitants des communes d'implantation ; trois tranches ont été définies, qui permettent d'isoler des populations équivalentes : moins de 2000 habitants, 2000 à 5000 habitants, plus de 5000 habitants ; ces tranches sont également celles retenues par les statistiques de l'INSEE. Ce critère a été le plus souvent pertinent, il recoupe notamment les deux critères suivants.
- Le budget d'acquisition de documents imprimés ; en fait, il, y a une certaine corrélation entre la taille des communes et les budgets qu'elles affectent à leurs bibliothèques.
- La date d'intégration au réseau de la BDP ; il faut remarquer que les bibliothèques les plus récemment intégrées (souvent dès leur ouverture) sont implantées dans des communes de petite taille.
- La distance séparant chaque bibliothèque de Nilvange ; trois tranches ont été séparées : moins de 10 km (sur la carte), 10 à 17 km, plus de 17 km ; en fait certaines bibliothèques ont été intégrées dans un groupe dont elles ne font pas partie sur la carte, afin de corriger les inégalités découlant de détours routiers.

Pour faciliter l'exploitation des entretiens, les informations recueillies ont été classées par rubriques dans un tableau recoupant les sujets abordés.

### 214. Synthèse des résultats

On peut résumer les principaux enseignements de cette enquête suivant quatre axes :

- Le fonctionnement des services de la médiathèque de Nilvange

La nouvelle formule de desserte apparaît comme clairement meilleure que le système de tournée par bibliobus : la plupart des responsables de bibliothèques-relais s'accordent pour reconnaître la qualité du service obtenu à Nilvange : nombre important de documents, meilleures conditions d'accueil ; le fait de devoir se déplacer à la médiathèque annexe au lieu d'être livré à la bibliothèque même n'est pas ressenti comme une contrainte réelle.

La seule sérieuse critique concerne le système de réservation, qui apparaît comme inadapté de par le trop long délai d'obtention des documents.

- Les services de la centrale

La plupart des bibliothécaires ont suivi des formations organisées à Metz ; ils donnent généralement une appréciation positive sur la qualité de celles-ci.

En revanche les expositions ne sont empruntés que par une faible proportion de bibliothèques, le plus souvent faute de place où les installer.

90% des bibliothèques bénéficient par ailleurs d'un prêt de mobilier ; les critiques concernant les aspects pratiques des éléments installés ont été listées.

- L'impact de l'ouverture de Nilvange

L'ouverture de la médiathèque a produit des effets contrastés en termes d'impact :

- Concernant le coté exemplaire de l'opération, celui-ci, s'il est réel, apparaît modéré dans la perception que s'en font les bibliothécaires : la réalisation de la médiathèque est perçue comme l'installation d'une bibliothèque municipale de grande taille, mais à l'instar d'autres bibliothèques du secteur qui jouent elles aussi un rôle d'exemple. D'autre part, l'influence sur les décideurs locaux paraît faible.

- Concernant l'impact sur la fréquentation des bibliothèques du secteur, il apparaît nettement que trois bibliothèques, parmi les plus proches de Nilvange, subissent des effets négatifs de concurrence, le public tendant à se tourner vers la médiathèque annexe elle-même ; c'est là un problème réel pour un service visant à soutenir les bibliothèques locales.

- le rôle de la médiathèque annexe de Nilvange

Les opinions apparaissent contradictoires en ce domaine : si une majorité de responsables de bibliothèques se prononcent pour l'organisation de nouveaux services

à Nilvange, notamment de formation et d'animation, il y a partage des avis quant à la conception générale du rôle de Nilvange : la médiathèque est perçue comme un service secondaire de la BDP pour les uns, et comme une entité appelée à un rôle plus vaste selon d'autres, certains envisageant sa transformation en bibliothèque intercommunale à terme.

A ce sujet, l'analyse des relations entre bibliothèques-relais sur le secteur montre nettement la place centrale de la médiathèque de Nilvange, les plus importants réseaux organisés hors du réseau de la BDP convergeant vers elle : son directeur est président de L'ABFPH, les réunions du club microbiblio s'y déroulent ; or l'essentiel des relations entre les relais du secteur s'inscrit dans ces deux cadres.

## 22. Autres activités pendant le stage

### - L'accompagnement du directeur de la BDP

Dans le but d'explicitier le travail d'un directeur de BDP, un accompagnement de M. Buathier a été prévu à plusieurs occasions :

- rencontre du directeur général adjoint à la culture, au tourisme et aux sports du Conseil Général de la Moselle
- rencontre de l'architecte de la médiathèque annexe de Bitche
- rencontre d'un fournisseur de mobilier
- rencontre d'un conseiller général

Les discussions avec M. Buathier ont souvent évoqué les tâches dont il était chargé : passation de marchés pour des documents ou du mobilier, problèmes de gestion du personnel, relations avec les responsables des bibliothèques relais, avec l'administration du conseil général et avec la DRAC.

### - Participation à une tournée de bibliobus

Il a été possible de concilier la visite d'une bibliothèque-relais du secteur de Créhange avec une tournée de bibliobus ; cette tournée a permis de comprendre le mécanisme d'une rotation classique, sa préparation et son déroulement.

### 3. Perspectives et enjeux

#### 31. La continuation de la mise en place du réseau

##### - Les bibliothèques-relais

Le plan de développement de la lecture publique de 1989 avait prévu un maillage du département par 150 bibliothèques relais, chacune rayonnant sur son secteur ; actuellement les relais sont au nombre de 133.

Ces bibliothèques sont inégalement réparties : nombreuses dans les secteurs de Nilvange et de Metz, leur maillage est moins dense dans l'est et le sud-est du département.

La politique de la BDP mise sur l'amélioration de la qualité de l'offre des relais ; il s'agit surtout de réaliser de véritables bibliothèques, proposant un certain niveau de service tant en matière de d'offre documentaire que d'agrément des locaux.

##### - La mise en place de la médiathèque annexe de Créhange

La structuration du réseau doit s'achever par la mise en service de cette annexe, appelée à desservir la partie centrale du département ; elle doit être inaugurée en 2000-2001, le projet architectural atteint une surface d'environ 1000 m<sup>2</sup>.

Son statut s'apparentera à celui de la médiathèque de Nilvange, mi-départemental, mi-municipal ; elle fonctionnera suivant les principes en vigueur dans les deux autres annexes.

#### 32. Les questions posées par les annexes

##### - Le fonctionnement

L'enquête effectuée dans le secteur de Nilvange a révélé certaines insuffisances au niveau du service, particulièrement concernant le système de réservations, ainsi que la présence d'une demande de mise en place de nouveaux services à Nilvange même.

Si le problème des réservations relève de l'organisation interne de la médiathèque, il n'en est pas de même pour l'installation de services d'animation et de formation, qui changerait quelque peu la répartition des rôles entre annexes et BDP.

D'autre part, les annexes récemment inaugurées doivent s'autonomiser par rapport à la BDP, du point de vue de leur fonctionnement interne.

##### - La concurrence



Cette question concerne particulièrement la médiathèque de Nilvange, qui attire les lecteurs des communes proches. Certains des responsables des bibliothèques concernées demandent des moyens supplémentaires afin de retenir leur public ; on peut toutefois se demander si l'allocation de davantage d'aides permettra à ces bibliothèques de conserver l'intégralité de leur public.

- Le statut

Les médiathèques annexes résultent d'une convention conclue entre le département et une autre collectivité locale, municipale ou intercommunale ; en conséquence, les structures mises en place peuvent être dissoutes par simple dénonciation de l'une des parties. Sans aller jusqu'à cette extrémité, il faut reconnaître que le bon fonctionnement quotidien des annexes repose sur la bonne volonté des contractants, l'un et l'autre étant tributaires des résultats périodiques des urnes.

D'autre part, concernant plus spécifiquement Nilvange, la question est posée de sa transformation, quant à son aspect de bibliothèque ouverte au public, en structure intercommunale, à l'instar de la médiathèque de Bitche. Sans entrer dans un débat sur la structuration de réseau par des bibliothèques intercommunales, il faut noter que la commune de Nilvange compte environ 5000 habitants alors que la médiathèque attire des lecteurs de communes extérieures, et génère de plus d'importants frais de fonctionnement.

- l'autonomie des annexes

Les annexes de Bitche et de Nilvange, de par leur statut mixte, ne sont pas entièrement sous le contrôle de la BDP, à qui échappe notamment leur fonction de bibliothèque ouverte au public ; aussi on peut s'interroger sur la possibilité d'une affirmation de l'indépendance des annexes, en particulier en tant que fédérateur de leur réseau local : on a vu qu'après un an et demi de fonctionnement seulement, la médiathèque de Nilvange concentre l'essentiel des liens hors réseau départemental entre les bibliothèques de son secteur.

### 33. Les moyens du Conseil Général

Une politique de développement de la lecture publique qui repose sur la mise en place d'importantes infrastructures nécessite des moyens financiers, lesquels sont fournis en grande partie par le Conseil Général. La bonne santé économique du département, le

faible niveau d'endettement du Conseil Général, et surtout la volonté politique favorisent la réalisation du projet de réseau de la BDP de la Moselle.

Tous ces éléments dépendent de facteurs extérieurs sur lesquelles la BDP n'a guère de prise.

## **Conclusion**

La BDP de la Moselle est dans une phase transitoire d'installation de sa nouvelle organisation, qui s'inspire des projets du plan de développement de la lecture publique voté en 1989 ; son réseau actuel est donc double : à côté d'un mode de fonctionnement original mis en oeuvre dans deux zones principalement, coexiste une desserte classique par bibliobus.

L'organisation hiérarchisée qui se met en place repose en grande partie sur l'interaction avec les communes et les structures intercommunales, lesquelles doivent être porteuses des projets mis en oeuvre par la BDP.

L'action de la BDP de la Moselle s'éloigne donc résolument d'une conception traditionnelle du service public, remédiant aux carences de l'offre locale par la mise en place d'une offre séparée. Elle doit être considérée comme un appui à l'organisation de structures auto-suffisantes implantées dans certaines localités, où les efforts sont concentrés.

Cette action s'écarte également d'un service tourné principalement vers le milieu rural à proprement parler, elle s'adresse aussi au tissu péri-urbain.

Au final, la BDP de la Moselle propose une voie originale, quoique présentant des points communs avec les expériences d'autres départements, et risquée par certains côtés ; elle fait des bibliothèques locales des acteurs autonomes de la lecture publique.

## **ANNEXES**

<b>Calendrier du stage</b>	<b>p 2</b>
<b>La BDP de la Moselle et son réseau en chiffres</b>	<b>p 4</b>
<b>Cartes</b>	<b>p 7</b>
- carte des communes	p 7
- carte du réseau BDP	p 8
- carte IGN du secteur Nilvange	p 9
- carte des pays traditionnels	p10
<b>L'enquête</b>	<b>p 11</b>

## Calendrier du stage

- 01/09/1999 : début du stage
- 07/09 : visite de la médiathèque de pays de Nilvange et entretien avec son directeur Michel Colnot
- 08/09 : envoi des questionnaires aux 34 bibliothèques-relais du secteur Nilvange
- 10/09 : visite de la bibliothèque de Bioncourt et rencontre de sa responsable
- 13/09 : visite de la bibliothèque d'Evrange et rencontre de sa responsable, avec Jean Buathier
- 14/09 : rencontre de André Diedrich, directeur général adjoint à la direction de la culture, du tourisme et des sports du Conseil Général de la Moselle, avec Jean Buathier
- 22/09 : entretien avec Dominique Legin, chargé de la politique départementale d'aménagement urbain (PDAU) à la direction de la culture, du tourisme et des sports du Conseil Général ; rencontre de Jacques Rizzotti, architecte de la médiathèque de pays de Bitche, et de Claude Tinetti de la société Ronéo BRM (mobilier de bibliothèque), avec Jean Buathier
- 23/09 : participation au «voyage en bibliothèque » organisé par la BDP pour les bibliothécaires du réseau : visite de la médiathèque de pays de Bitche, interventions de Ms. Buathier, Tinetti et Rizzotti ; visites des bibliothèques municipales de Courcelles-sur-Nied, Mécleuves et Réchicourt le Château.
- 24/09 : entretien avec André Ansroul, directeur de la BDP de Meurthe-et-Moselle
- 29/09 : entretien avec Michel Colnot à Nilvange ; visite de la bibliothèque d'Aumetz et entretien avec sa responsable
- 07/10 : visites des bibliothèques de Serémange-Erzange et de Knutange, entretiens avec leurs responsables
- 08/10 : visites des bibliothèques de Uckange et de Yutz, entretiens avec leurs responsables
- 11/10 : visite de la bibliothèque d'Illange et entretien avec ses responsables
- 12/10 : participation à une tournée de bibliobus à la bibliothèque de Dieuze, visite et entretien avec sa responsable
- 13/10 : voyage au salon de Francfort organisé par la BDP
- 14/10 : visite de la bibliothèque de Vitry-sur-Orne et entretien avec sa responsable
- 15/10 : clôture de l'enquête par questionnaires
- 19/10 : visite de la bibliothèque de Fameck et entretien avec ses responsables

- 21/10 : visite de la bibliothèque de Talange et entretien avec son responsable
- 25/10 : visite de la bibliothèque d'Illange et entretien avec sa responsable
- 27/10 : visite de la BDP du Bas-Rhin avec Ms. Buathier et Ansroul ; entretien avec son directeur, André Hincker
- 03/11 : entretien avec Bruno Dartiguenave, directeur de la BDP du Maine-et-Loire, directeur de mémoire ; visite de la bibliothèque-relais de la Boissière-sur-Evre (réseau intercommunal de bibliothèques), pendant une rotation ; visite de la BDP du Maine-et-Loire
- 09/11 : entretien avec Philippe Ninane, chargé de mission à l'aménagement local à la direction de l'aménagement rural et de l'environnement du conseil général de Moselle.

## La BDP de la Moselle et son réseau en chiffres

### 1. Les moyens de la BDP

- Le personnel

29 postes, dont 23 à la centrale de Metz, 2 à la médiathèque annexe de Nilvange et 4 à la médiathèque annexe de Bitche

- Le budget (chiffres de 1998)

- Fonctionnement : 4.5 millions de francs, dont 3.3 millions de budget documentaire

- Investissement : 4.5 millions, dont 1.46 millions pour l'aménagement mobilier des bibliothèques-relais

- Charges salariales : 4.7 millions

- Les locaux

Surface : 2000 m<sup>2</sup> à la centrale de Metz, 2000 m<sup>2</sup> à Nilvange (dont 200 m<sup>2</sup> d'espace relais), 1850 m<sup>2</sup> à Bitche (dont 200 m<sup>2</sup> d'espace relais).

La médiathèque annexe de Créhange (ouverture prévue en 2000-2001) occupera environ 1000 m<sup>2</sup> (dont 200 m<sup>2</sup> prévus pour l'espace relais).

- Les collections (au 31 décembre 1998)

- 376412 imprimés, dont 207690 imprimés adultes et 168722 imprimés jeunesse

- 30226 phonogrammes

- 14120 vidéogrammes

- 37649 acquisitions pour l'année 1998

- Les moyens informatiques

- logiciel OPSYS sur 31 postes de travail, y compris dans les annexes

- système ACQUIDATA

- accès aux ressources informatiques du département de la Moselle en Intranet

- Les véhicules

- 2 bibliobus

- 4 camionnettes de livraison

- 3 véhicules de liaison

### 2. Les actions de la BDP

- Dépôt de documents : 306385 documents déposés dans les bibliothèques-relais au 31/12/1998
- 18 expositions proposées
- Formation (année 1999) :
  - Formation de base : 3 sessions de 4 demi-journées
  - Formations thématiques : 13 journées pour 12 thèmes
  - 3 voyages : visite de la BNF, salon de Francfort, salon du livre jeunesse

### 3. Les annexes

- Nilvange
  - 76800 documents dont 20000 dans l'espace relais
  - Desserte : 34 bibliothèques-relais, pour une zone de 133171 habitants
  - Coût d'aménagement : 13.3 millions de francs (25% ville de Nilvange, 75% département de la Moselle)
  
- Bitche
  - 86000 documents imprimés, dont 61500 dans l'espace relais ou en prêt dans les bibliothèques-relais
  - Desserte : 31 communes pour une zone de 58849 habitants
  - Coût d'aménagement : 19.3 millions de francs (25% communauté de communes du pays de Bitche, 75% département de la Moselle); coût de fonctionnement estimé : 700 KF par an

En 2000, chaque annexe recevra de la BDP 850000 F par an pour le budget documentaire.

### 4. Le réseau

- 707 communes de moins de 10000 habitants représentant une population à desservir de 629498 personnes
- 133 bibliothèques-relais, dont 29 bibliothèques municipales (employant du personnel professionnel) ; 21 dépôts scolaires
- Personnel : 608 bénévoles, 55 emplois à durée déterminée (CEC, emplois jeunes...), 37 titulaires à temps plein
- Locaux : surface moyenne : 116.75 m<sup>2</sup>
- Durée d'ouverture : 8h30 par semaine en moyenne
- Lecteurs inscrits : 56170, soit 17.12% de la population des 133 communes relais (20.62% en y ajoutant les lecteurs scolaires)



- Prêts : 997049 en 1998
- Collections : 579167 imprimés, dont 349346 imprimés adultes et 229821 imprimés jeunesse (au 31/12/1998)



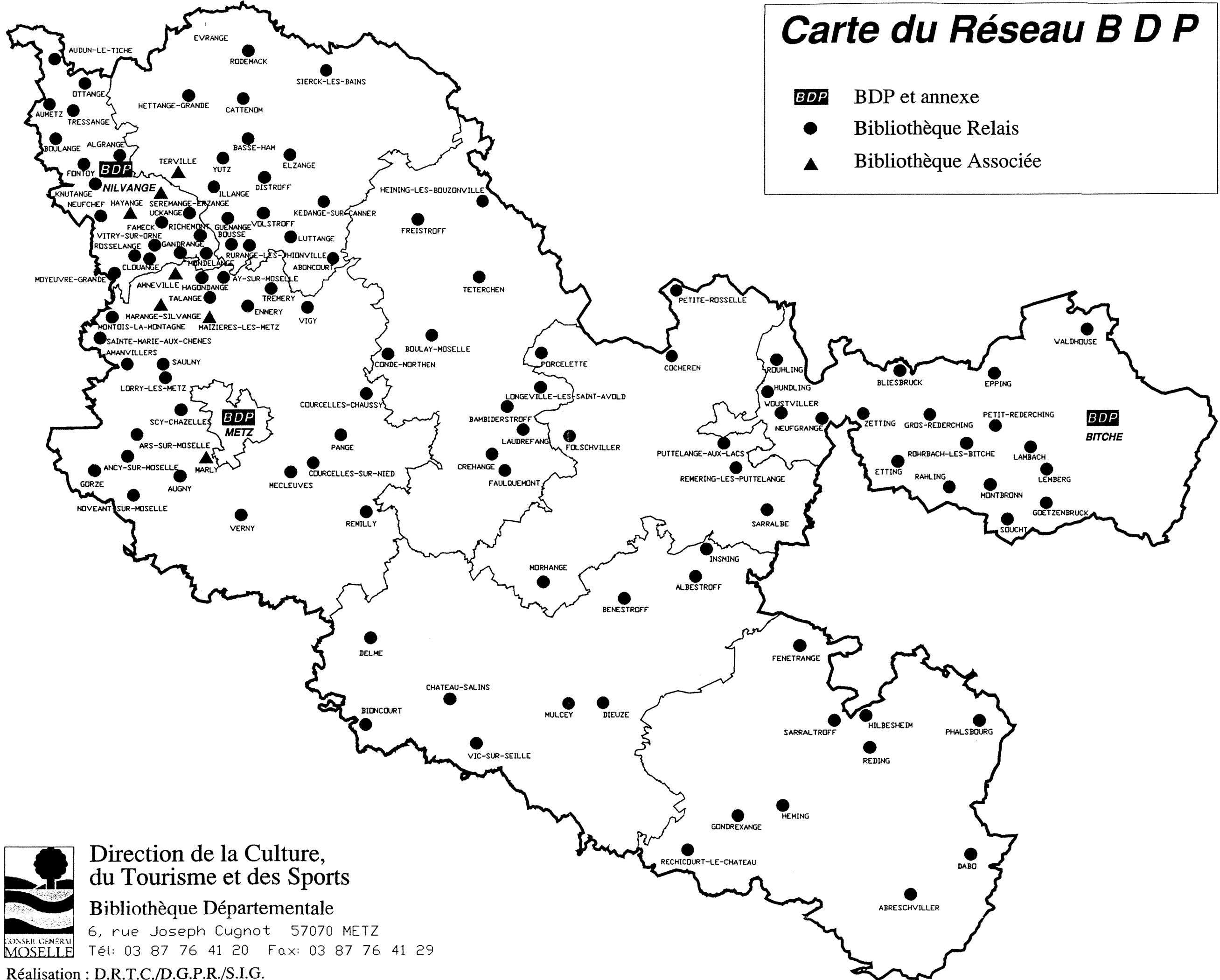
# LES COMMUNES



0 6 12 18 km

# Carte du Réseau B D P

- BDP** BDP et annexe
- Bibliothèque Relais
- ▲ Bibliothèque Associée



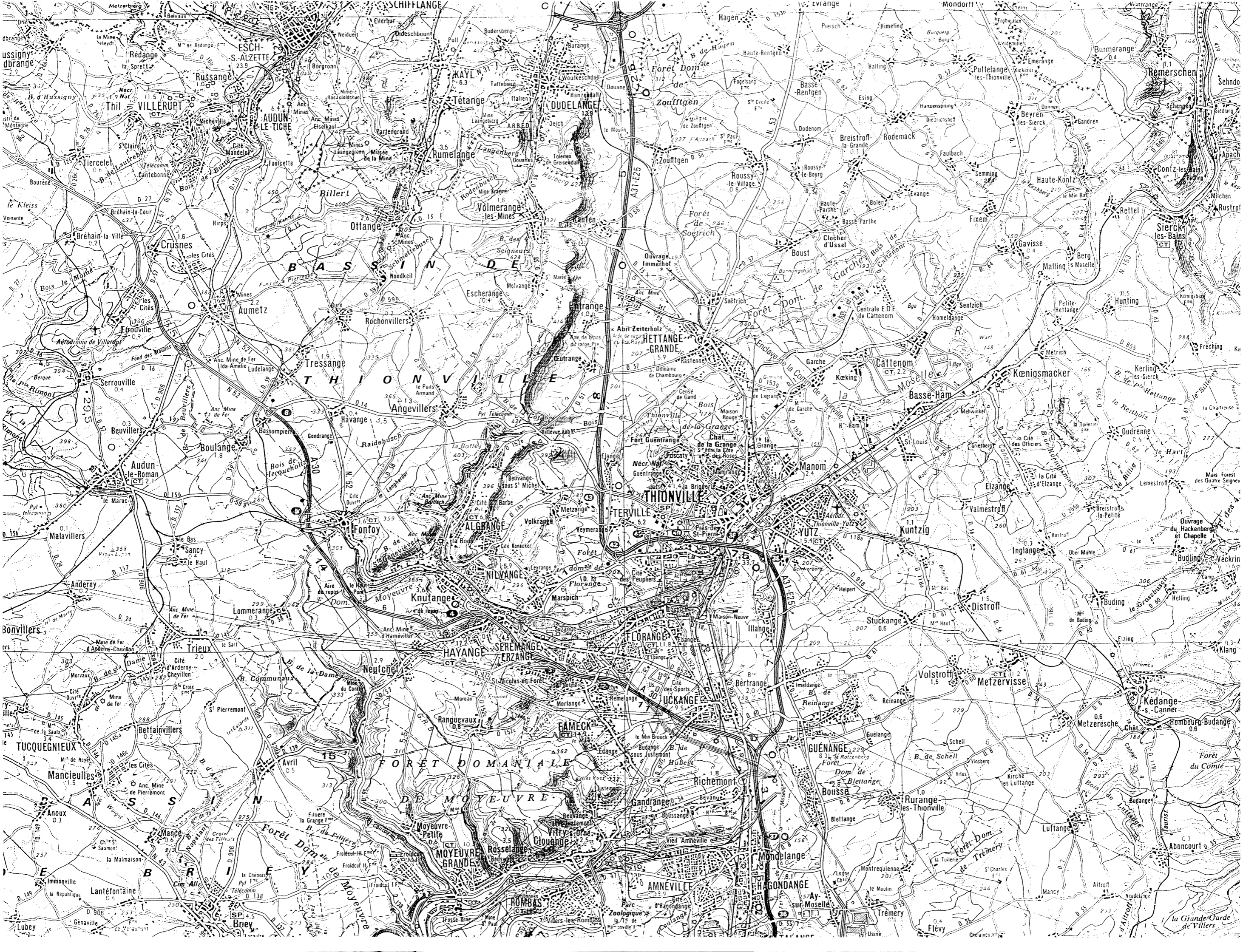
Direction de la Culture,  
du Tourisme et des Sports

Bibliothèque Départementale

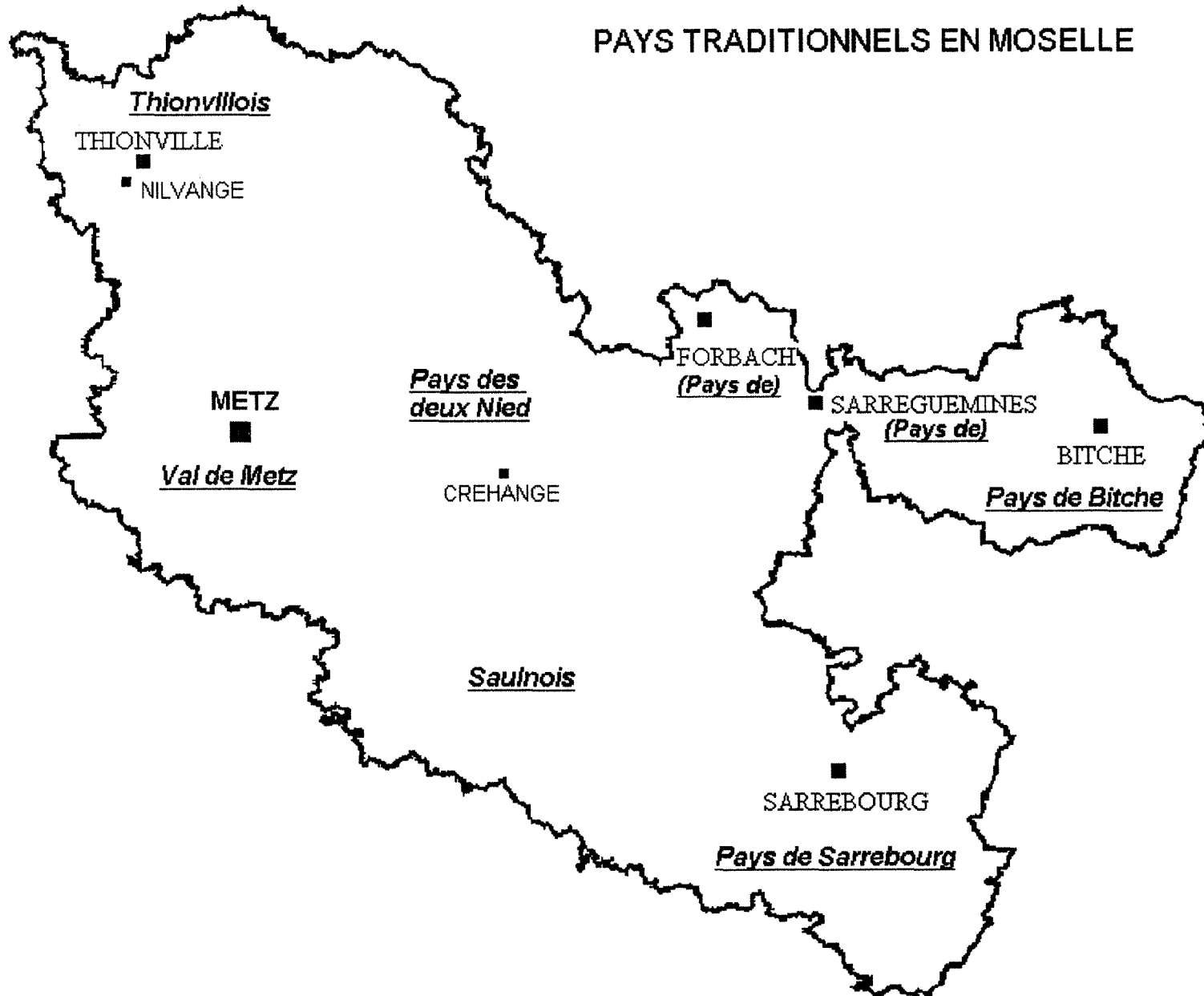
6, rue Joseph Cugnot 57070 METZ

Tél: 03 87 76 41 20 Fax: 03 87 76 41 29

Réalisation : D.R.T.C./D.G.P.R./S.I.G.



## PAYS TRADITIONNELS EN MOSELLE



**ENQUÊTE SUR LE SERVICE RENDU PAR LA MEDIATHEQUE  
DE NILVANGE AUX BIBLIOTHEQUES-RELAIS ET SUR  
L'IMPACT DE SA CREATION**

**1 septembre-23 novembre 1999**

**ALAIN HUGUET**

**STAGE D'ETUDE POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME DE  
CONSERVATEUR DE BIBLIOTHEQUE**

## TABLE DES MATIERES

<b>Introduction : la réalisation de l'enquête</b>	<b>p 4</b>
- Le questionnaire	p 4
- Les entretiens	p 6
<b>1. L'accueil à la médiathèque de Nilvange</b>	<b>p 7</b>
- L'aménagement intérieur	p 7
- Le personnel	p 7
<b>2. Les dépôts et les rotations</b>	<b>p 8</b>
- Le rythme des renouvellements	p 8
- Le nombre de documents	p 8
- Le choix de documents	p 9
- Les réservations	p 11
- Les suggestions	p 12
- La question du choix à distance	p 13
<b>3. Les aides de la Bibliothèque départementale de prêt</b>	<b>p 14</b>
- Les expositions	p 14
- Le mobilier	p 16
<b>4. La formation</b>	<b>p 17</b>
- Les formations de base	p 17
- Les formations spécialisées	p 18
- Les jours préférés	p 19
- Les voyages	p 20
<b>5. Les communications avec la médiathèque de Nilvange</b>	<b>p 21</b>
- L'usage des différents moyens de communication	p 21
- Les visites spontanées	p 24
<b>6. L'impact de l'ouverture de la médiathèque de Nilvange</b>	<b>p 25</b>
- L'influence sur la fréquentation et la concurrence	p 25
- Appréciation de l'apport général de la médiathèque de Nilvange	p 27
<b>7. Le rôle de la médiathèque de Nilvange</b>	<b>p 28</b>
- Les services de la médiathèque de Nilvange	p 28
- Les nouveaux services souhaités par les bibliothèques-relais	p 29
- La répartition des rôles entre Metz et Nilvange	p 32
- La hiérarchisation des actions de la BDP	p 32
<b>8. L'organisation du réseau et les publics desservis</b>	<b>p 33</b>
- Les conséquences de la suppression de la desserte par bibliobus	p 33

- Les conséquences de la suppression de la desserte par bibliobus de prêt direct	p 34
<b>9. Les autres réseaux</b>	<b>p 34</b>
- Les relations des bibliothèques-relais sur le secteur de Nilvange	p 34
- Les relations des bibliothèques-relais en dehors du département de la Moselle ou avec d'autres organismes que des bibliothèques	p 35
<b>10. L'intercommunalité et le pays</b>	<b>p 36</b>
- L'intercommunalité	p 36
- L'organisation en pays	p 36
<b>11. Les projets des bibliothèques-relais</b>	<b>p 37</b>
<b>Conclusion</b>	<b>p 39</b>
<b>Annexes</b>	<b>p 41</b>
- Cartes	
- Questionnaire	
- Guide d'entretien	
- Grille d'analyse des entretiens	



## **Introduction : la réalisation de l'enquête**

Deux méthodes de recueil des données ont été utilisées pour réaliser cette enquête

- un questionnaire envoyé à toutes les bibliothèques-relais du secteur de Nilvange : sur 34, 30 ont répondu ; ce sont les bibliothèques des communes suivantes :

Audun-le-Tiche	Aumetz	Boulangé	Basse-Ham
Bousse	Cattenom	Clouange	Distroff
Elzange	Fameck	Fontoy	Gandrangé
Guéangé	Hettangé-Grande	Illangé	Knutangé
Mondelangé	Moyeuivre-Grande	Ottangé	Rodemack
Rosselangé	Rurangé-les-Thionville		Sierck-les-Bains
Talangé	Tressangé	Uckangé	Vitry-sur-Orne
Volstroff	Yutz		

- des entretiens auprès de 10 bibliothèques-relais ayant répondu au questionnaire, et sélectionnées soit de par l'intérêt des réponses fournies dans celui-ci, afin de les approfondir, soit en fonction de leurs singularités propres : communes de plus de 10000 habitants, responsables gérant des associations de bibliothèques... la bibliothèque associée de Serémangé-Erzangé a de plus été visitée car plusieurs responsables de bibliothèques-relais avaient mentionné avoir des relations avec elle dans divers domaines.

Les responsables des bibliothèques des communes suivantes ont été rencontrés :

Aumetz	Fameck	Guéangé	Illangé	Knutangé
Serémangé-Erzangé	Talangé	Uckangé	Vitry-sur-Orne	
Yutz				

- **Le questionnaire**

Le questionnaire a été adressé aux bibliothèques-relais le 8 septembre ; le dernier questionnaire rempli a été reçu à la BDP le 14 octobre 1999.

Ce questionnaire a été réalisé avec le logiciel d'enquête Sphinx Plus, qui facilite le traitement et l'analyse des réponses.

Il comporte 64 questions, dont 36 questions fermées et 28 questions ouvertes ; 15 des questions ouvertes donnant lieu à des résultats chiffrés, leurs résultats ont été classés et recodés a posteriori comme ceux de questions fermées pour faciliter leur exploitation. Les résultats de certaines questions ont été exploités sous forme de carte.

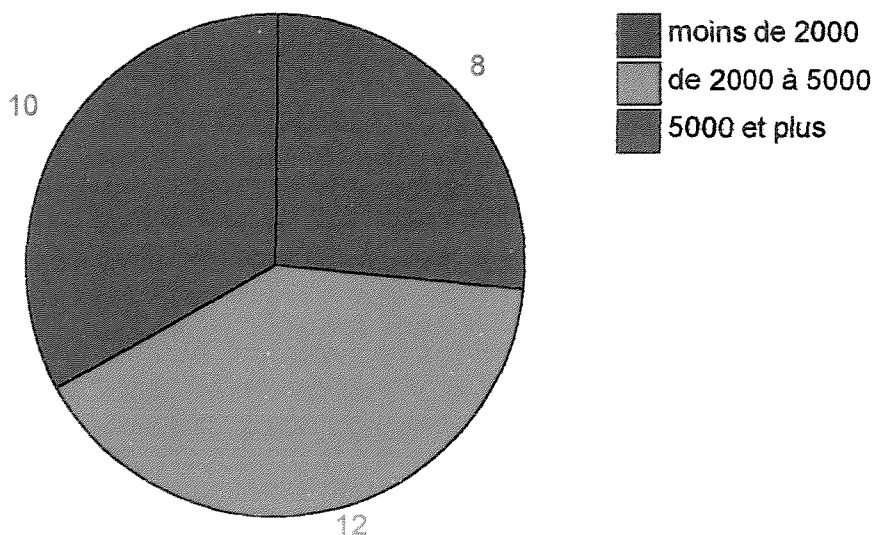
Pour enrichir les analyses, un certain nombre de questions ont été croisées soit entre elles, soit avec des données provenant d'autres sources que le questionnaire.

Ces croisements ont permis des analyses suivant les critères suivants :

- la taille des communes d'implantation des bibliothèques, critère le plus fréquemment pertinent. Les tranches suivantes ont été choisies : moins de 2000 habitants, 2000 à 5000 habitants, plus de 5000 habitants. Ces tranches permettent

d'isoler des effectifs à peu près égaux dans la population interrogée ; d'autre part, ces tranches sont celles retenues par l'INSEE dans ses statistiques, qui notamment considère comme rurales les communes comptant moins de 2000 habitants.

Nombre d'habitants desservis

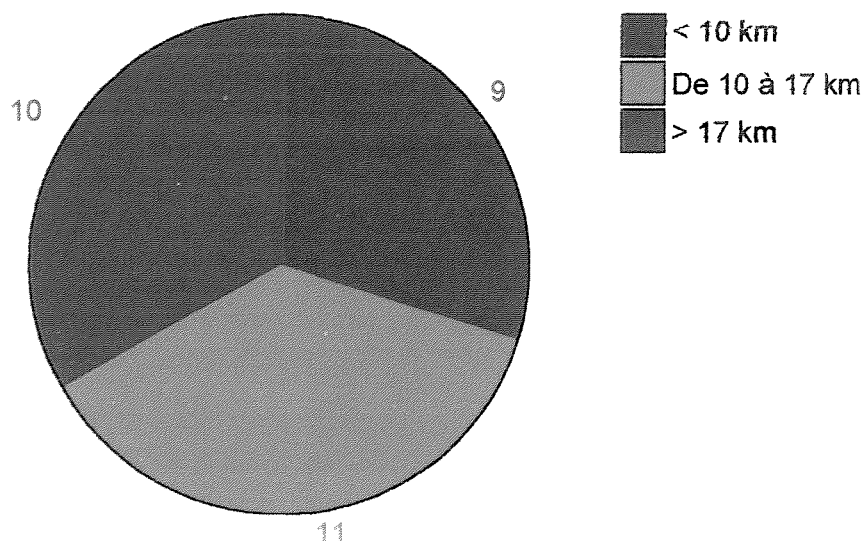


- La date d'intégration des bibliothèques au réseau de la BDP
- Le budget d'acquisition pour les documents imprimés (total jeunesse et adultes)

Il faut remarquer que ces deux derniers critères ont parfois recoupé celui de la taille des communes : les bibliothèques les plus riches sont généralement celles des communes les plus grandes, et d'autre part les bibliothèques intégrées les plus récemment sont souvent installées dans de petites communes.

- la distance séparant les bibliothèques de la commune de Nilvange ; comme pour les critères précédents, les communes ont été réparties en 3 tranches d'effectifs équivalents : distance (à vol d'oiseau) de 10 km ou moins, distance de 10 à 17 km, distance supérieure à 17 km. Dans certains cas, des communes ont été intégrées dans une tranche de distance dont elles ne font pas partie sur la carte, afin de corriger les inégalités découlant de détours routiers plus ou moins longs pour parvenir à Nilvange.

Distance séparant les bibliothèques-relais de Nilvange



- Les entretiens

Les entretiens se sont déroulés du 7 au 25 novembre 1999. Ils ont permis d'aborder les thèmes suivants :

- l'évolution à venir de la bibliothèque visitée
- l'évolution du réseau de la BDP, la perception de la nouvelle organisation
- la qualité du service à Nilvange
- les relations avec les communes sans bibliothèques
- les relations avec d'autres bibliothèques
- l'intercommunalité
- l'impact de l'ouverture de Nilvange auprès des décideurs locaux
- le découpage des secteurs de desserte (le pays)

Plusieurs de ces thèmes reprennent des questions du questionnaire, afin d'approfondir ses résultats ; cependant certains abordent soit des questions trop délicates ou complexes pour être posées par écrit, soit des questions portant sur l'organisation générale du réseau de la BDP et liées en fait à un mémoire entrepris sur ce sujet.

## 1. L'accueil à Nilvange

- L'aménagement intérieur

L'aménagement de l'espace destiné aux bibliothèques-relais est très apprécié des bibliothécaires : 28 sur 30 estiment qu'il correspond à leurs besoins, les deux occurrences restantes étant des non-réponses ; aucun ne le juge inadapté.

L'aménagement intérieur de la médiathèque de Nilvange vous paraît-il bien correspondre à vos besoins ?

aménagement adapté?	Nombre de citations	Fréquence
Non-réponse	2	7%
oui	28	93%
non	0	0%
<b>observations</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

Ce résultat issu du questionnaire a été corroboré par les entretiens : tous les responsables ont admis l'adaptation et la convivialité de l'espace qui leur est alloué ; l'opinion générale peut être résumée par la citation suivante : «à Metz on va à la centrale, à Nilvange on va dans une bibliothèque », cette affirmation ayant des implications qui vont au-delà de l'appréciation de l'espace.

Une question ouverte permettait de préciser les réponses : l'élément positif mentionné le plus souvent (19 fois) est l'aménagement proprement dit de l'espace destiné aux bibliothèques-relais ; la fonctionnalité de l'espace, facilitant les recherches, est encore citée 8 fois ; la vastitude de la salle est mentionnée 7 fois et son confort 4 fois.

- Le personnel

Trois questions du questionnaire étaient destinées à déterminer si l'implantation à Nilvange avait des retombées sur le service assuré aux bibliothécaires en termes de qualité de rapports avec le personnel, celui-ci étant immergé dans une structure municipale ouverte au public (et en majorité employée par la municipalité), et donc inséré dans un fonctionnement et un contexte de travail différent de celui existant à la centrale de Metz ; les responsables des bibliothèques-relais ont très majoritairement répondu estimer le personnel de la médiathèque de Nilvange aussi accueillant, aussi disponible et aussi au fait de leurs préoccupations que le personnel de la BDP à Metz, une minorité relevant une amélioration :

- sur l'accueil : 24 jugent le personnel de Nilvange aussi accueillant, 5 le jugent plus accueillant, aucun moins accueillant que celui de la BDP de Metz
- sur la disponibilité : 24 jugent le personnel de Nilvange aussi disponible, 4 le jugent plus disponible, 1 le considère moins accueillant
- sur la prise en compte des préoccupations des bibliothécaires : 22 jugent le personnel de Nilvange aussi au fait de leurs préoccupations, 5 plus au fait, un moins au fait de leurs préoccupations.

Il faut signaler néanmoins que ces questions ont été perçues comme indiscrettes par

une partie des sondés, qui y a vu une tentative d'évaluation des qualités des agents (alors que les questions visaient plutôt à évaluer les conséquences d'un nouveau contexte), ce qui a priori a pu augmenter le nombre de réponses neutres ; néanmoins, les entretiens ont corroboré les résultats des questions écrites, une majorité affirmant avoir des rapports équivalents avec le personnel de Nilvange et avec celui de la centrale de Metz ; ils ne permettent cependant pas de lever ce doute.

## 2. Les dépôts et les rotations

Ce thème général regroupe les rubriques suivantes : le rythme des renouvellements, le nombre et la qualité des documents, la question du choix à distance, les réservations, les suggestions.

- Le rythme des renouvellements

La fréquence de 3 renouvellements par an satisfait 80% des responsables de bibliothèques ; seuls 6 souhaitent un rythme différent, dont 4 souhaitant des rotations plus fréquentes et 2 ne souhaitant que 2 rotations :

Combien de fois par an souhaiteriez-vous pouvoir venir renouveler vos documents ?

souhaits/rythme	nombre de citations	Fréquence
2 fois	2	33%
4 ou 5 fois	3	50%
6 fois	1	17%
<b>citations</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>

- Nombre de documents

Le nombre de documents renouvelé à chaque rotation satisfait la quasi-totalité des responsables de bibliothèques ; aucun n'estime ce nombre insuffisant.

Comment jugez-vous le nombre de documents que vous pouvez emprunter à chaque visite à la médiathèque de Nilvange ?

nombre de documents	nombre d'observations	Fréquence
satisfaisant	22	73%
assez satisfaisant	7	23%
assez insuffisant	1	3%
insuffisant	0	0%
<b>observations</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

Les causes de cette satisfaction sont un nombre correspondant aux besoins, suffisant pour compléter ou diversifier le fonds local (cité 8 fois), et la difficulté à gérer une quantité supérieure (citée 5 fois).

Il est possible de nuancer ces résultats, notamment la répartition entre satisfaits et assez satisfaits, en les croisant avec d'autres données, notamment par rapport à la richesse des bibliothèques :

nombre de documents Budget en francs	satisfaisant	assez satisfaisant	assez insuffisant	insuffisant	TOTAL
moins de 15000	7	2	0	0	9
de 15000 à 30000	7	2	0	0	9
de 30000 à 60000	1	3	1	0	5
60000 et plus	7	0	0	0	7
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>30</b>

Les bibliothèques qui disposent d'un budget d'acquisition de 30000 à 60000 francs par an se montrent les moins satisfaites en comparaison des autres, mais d'autre part, les bibliothèques disposant des budgets les plus importants estiment toutes ce nombre satisfaisant ; l'explication est peut-être que la quantité de documents fournie paraît satisfaisante aux bibliothèques disposant des budgets les plus modestes, tandis que celles disposant des budgets les plus importants attendent moins de l'apport de la BDP, car ayant des moyens suffisants pour acquérir les documents qu'elles désirent par elles-mêmes : le service qu'elles demandent ne se situe pas au même niveau, c'est plus un bonus ou un complément. La tranche de budget comprise entre 30000 et 60000 peut correspondre à des bibliothèques qui, bien que disposant de moyens assez importants, sont moins indépendantes sur le plan documentaire et ont de plus fortes attentes vis-à-vis du service de la BDP.

Cette comparaison selon la richesse des bibliothèques peut être corrélée avec une analyse suivant la taille des communes : si c'est dans la tranche 5000 habitants et plus que l'on trouve la plus grande proportion d'«assez satisfaisant» et le seul «assez insuffisant», cette différence est assez peu marquée : c'est plutôt le budget des bibliothèques qui est discriminant, et que les 2 comparaisons tendent au même résultat correspond au fait que les bibliothèques les plus riches sont, pour la plupart, implantées dans les communes les plus peuplées.

nombre de documents Nombre d'habitants	satisfaisant	assez satisfaisant	assez insuffisant	insuffisant	TOTAL
moins de 2000	6	2	0	0	8
de 2000 à 5000	10	2	0	0	12
5000 et plus	6	3	1	0	10
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>30</b>

Cette singularité d'une partie des bibliothèques ne doit cependant pas occulter la très importante proportion de satisfaits à ce sujet.

- Le choix de documents

Il ressort des questionnaires une satisfaction globale sur ce point : 50% le considèrent adapté, encore 50% assez adapté ; aucun ne le trouve inadapté.

Par rapport à la demande de votre public, le choix de documents que vous pouvez emprunter à la médiathèque de Nilvange vous paraît-il :

choix de documents	citations	Fréquence
adapté	15	50%
assez adapté	15	50%
plutôt inadapté	0	0%
inadapté	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

Si tous les responsables de bibliothèques s'affirment satisfaits dans l'ensemble, plusieurs émettent cependant des critiques sur certains points : les entretiens ont ainsi donné des résultats contrastés : si 2 responsables ont mis en valeur que les documents présents à Nilvange étaient plus récents que ceux qu'ils obtenaient à Metz, 2 autres en revanche se sont plaints d'y trouver beaucoup de vieux livres, même s'ils accordent que le choix proposé à Nilvange est bien supérieur à celui d'un bibliobus. De plus, 2 responsables ont profité de la partie « suggestions » du questionnaire pour demander, l'un des livres plus récents et plus neufs, l'autre des livres plus grand public.

On voit que les remarques concernent surtout la nouveauté des livres : c'est que pour beaucoup, le rôle des dépôts de la BDP est de fournir aux bibliothèques des livres neufs qui attirent les lecteurs, l'expression « beaux livres » est souvent revenue en entretiens.

Le contraste entre la satisfaction vis-à-vis de la nouveauté des documents et les critiques qui se plaignent de livres trop anciens met en cause la bonne rotation des fonds sur Nilvange ; d'ailleurs un responsable de bibliothèque, mettant l'accent sur ce point, a suggéré qu'un temps de prêt maximum soit instauré pour chaque document.

En croisant les réponses avec la taille des communes, on observe que la proportion d'adaptés/assez adaptés se renverse selon qu'on s'intéresse à des petites communes ou à des communes importantes : 75% des communes de moins de 2000 habitants trouvent le choix adapté contre seulement 20% des communes de 5000 habitants et plus. Ceci tend à prouver que la politique documentaire de la BDP est davantage orientée vers le public des petites communes.

choix de documents Nombre d'habitants	adapté	assez adapté	plutôt inadapté	inadapté	TOTAL
moins de 2000	75	25	0	0	<b>100%</b>
de 2000 à 5000	58	42	0	0	<b>100%</b>
5000 et plus	20	80	0	0	<b>100%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>100%</b>

- Les réservations

En moyenne, les bibliothèques-relais du secteur Nilvange affirment réserver environ 27 documents par an ; cependant cette moyenne est tirée vers le haut par une faible proportion qui déclare emprunter de 75 à 100 (maximum cité) documents : en fait 11 communes sur 20 ayant répondu à cette question n'effectuent que de 1 à 15 réservations par an.

Combien de documents avez-vous réservé auprès de la médiathèque de Nilvange au cours des 12 derniers mois ?

nombre de réservations	citations	Fréquence
Non-réponse	10	33%
moins de 15	11	37%
de 15 à 30	5	17%
de 30 à 74	0	0%
74 à 100	4	13%
<b>observations</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

**Moyenne = 1,85 Ecart-type = 1,15**

La moyenne et l'écart-type sont calculés sans tenir compte des non-réponses.

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre d'observations.

D'autre part le nombre de réservations varie selon la taille des communes : ce sont les communes de 2000 à 5000 habitants qui tendent à réserver le plus, tandis qu'aucune commune de moins de 2000 habitants n'effectue plus de 15 réservations par an ; par rapport aux bibliothèques de communes entre 2000 et 5000 habitants, celles de communes de plus de 5000 habitants pratiquent un peu moins de réservations, ce qui laisse penser qu'à partir de cette taille les communes commencent à se suffire à elles-mêmes.

réservations habitants \	Non-réponse	1 à 15	de 15 à 30	de 30 à 74	74 à 100	TOTAL
moins de 2000	4	4	0	0	0	8
de 2000 à 5000	2	4	4	0	2	12
5000 et plus	4	3	1	0	2	10
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>30</b>

Quant au délai d'obtention des réservations effectuées à Nilvange, les deux tiers des personnes qui effectuent des réservations déclarent qu'il est équivalent à celui pratiqué à la centrale de Metz, ceux qui estiment qu'elles arrivent plus vite étant aussi nombreux que ceux qui estiment qu'elles arrivent moins vite.





Par rapport au service auparavant assuré par la BDP, obtenez-vous les documents que vous avez réservés à la médiathèque de Nilvange :

délai d'obtention des réservations	citations	Fréquence
plus vite	3	17%
dans un délai équivalent	12	67%
moins vite	3	17%
<b>citations</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>

Plus précisément, parmi les responsables qui réservent, 10 affirment recevoir leurs réservations en plus de 2 mois :

En moyenne, au bout de quel délai obtenez-vous un document que vous avez réservé à la médiathèque de Nilvange ?

délai d'obtention	citations	Fréquence
moins d'un mois	2	13%
un mois	1	7%
deux mois	2	13%
davantage	10	67%
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>100%</b>

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Les entretiens ont permis de préciser que pour la plupart, les réservations sont livrées au moment des rotations, c'est-à-dire tous les 3 mois ; 4 responsables de bibliothèques ont d'ailleurs signalé que ce long délai posait problème, arguant que les réservations doivent arriver d'autant plus rapidement qu'elles correspondent à des demandes ponctuelles de lecteurs, le recours à Nilvange ayant alors pour but de pallier l'insuffisance du fonds local ; en conséquence, 2 d'entre eux sont inscrits personnellement dans des bibliothèques plus importantes où ils vont chercher les livres qu'on leur demande. De plus, 2 des demandes exprimées dans la partie « suggestions » du questionnaire se rapportent à la possibilité de recevoir des documents réservés entre les rotations.

Il faut cependant signaler que plusieurs bibliothèques, qui ont des liens privilégiés avec la médiathèque de Nilvange, ne sont pas contraintes d'attendre ce délai, l'une d'entre elles se voyant même apporter les réservations à la demande.

Mais à part ces cas particuliers, il apparaît une demande de changement dans le système des réservations à Nilvange, qui est jugé moins souple que celui qui était organisé par la centrale de Metz, laquelle envoyait par courrier les documents réservés.

- **Les suggestions**

La partie du questionnaire consacrée aux suggestions avait pour but de savoir si celles-ci étaient plus ou moins prises en compte par la médiathèque de Nilvange qu'elles ne l'étaient auparavant par Metz ; mais son exploitation pose problème, du fait que très peu

(11 bibliothèques) y a répondu ; les entretiens ont permis d'expliquer ce taux très élevé de non-réponses, qui tient simplement à ce qu'une minorité seulement des bibliothécaires adresse des suggestions d'achat de documents à Nilvange (comme à Metz d'ailleurs) ; la question n'avait donc pas d'objet pour les deux tiers restant.

Paradoxalement, cette proportion de non-réponses permet d'obtenir une autre information que celle désirée au départ : lors des entretiens, plusieurs responsables ont expliqué ce non-recours aux suggestions soit par le fait qu'ils ne se considèrent pas en position de donner des conseils à des bibliothécaires professionnels, soit parce que le service fourni par le réseau de la BDP constitue pour eux un atout gratuit qu'ainsi ils ne sauraient critiquer : bref, le principal obstacle à l'émission de suggestions de leur part apparaît comme psychologique et est lié à la perception qu'ils ont du service assuré par le réseau de la BDP : selon eux, enregistrer des suggestions de leur part va au-delà des services que celui-ci doit leur assurer.

- La question du choix à distance

Ce thème a été inséré dans le questionnaire pour faire réagir les responsables à l'hypothèse de la possibilité d'un choix à distance des documents grâce à un système informatique ; les résultats aboutissent à un partage égal des réponses, une moitié affirmant qu'elle s'en servirait tandis que l'autre n'en aurait pas l'usage.

Si la possibilité vous était offerte de choisir vos documents à distance grâce à un système informatique, en useriez-vous ?

choix à distance ?	citations	Fréquence
Non-réponse	2	7%
oui	14	47%
non	14	47%
observations	30	100%

La principale raison invoquée pour justifier l'usage d'un tel service consisté en le gain de rapidité escompté (cité 5 fois) ; les réponses défavorables à un tel système s'appuient principalement sur la nécessité du contact avec le document pour choisir (citée 8 fois), la préférence au contact avec les bibliothécaires étant citée 2 fois ; il faut aussi mentionner que parmi les personnes favorables au choix à distance, 3 affirment qu'elles restreindraient son usage à des réservations précises, une opération aussi vaste qu'une rotation ne pouvant s'effectuer qu'en contact des livres.

En comparant les réponses à ces questions avec d'autres paramètres, on observe que si elles ne varient pas suivant la distance qui sépare les bibliothèques de Nilvange, en revanche elles se différencient selon la taille des communes : la part de réponses favorables s'accroissant chez les responsables des bibliothèques des communes les plus importantes.

choix à distance? Nombre d'habitants	Non-réponse	oui	non	TOTAL
moins de 2000	25	38	38	100%
de 2000 à 5000	0	42	58	100%
5000 et plus	0	60	40	100%
<b>TOTAL</b>	<b>7%</b>	<b>47%</b>	<b>47%</b>	<b>100%</b>

### 3. Les aides de la bibliothèque départementale de prêt

- Les expositions

Il ressort du questionnaire que seule une minorité des bibliothèques-relais du secteur de Nilvange emprunte des expositions : 17 déclarent ne pas en avoir emprunté dans l'année écoulée, et sur les 13 restantes, 7 n'en ont emprunté qu'une ; au total, 20 expositions ont été empruntées sur le secteur.

Il faut noter que la médiathèque de Nilvange crée ses propres expositions, qu'elle prête aux bibliothèques-relais de son secteur : les données obtenues ne distinguent pas entre les expositions empruntées à la centrale de Metz et celles empruntées à Nilvange.

Combien d'expositions avez-vous emprunté à la BDP au cours des 12 derniers mois ?

emprunt expositions	citations	Fréquence
0	17	57%
1	7	23%
2	4	13%
3	1	3%
4	1	3%
<b>observations</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

**Minimum = 0, Maximum = 4**

**Moyenne = 0,73 Ecart-type = 1,03**

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre d'observations.

En croisant ces données avec la taille des communes qui ont répondu, on constate que ce sont les bibliothèques des communes de 2000 à 5000 habitants qui empruntent le plus d'expositions : à elles seules, elles totalisent 13 des 20 emprunts d'expositions des 12 mois écoulés ; c'est parmi elles qu'on trouve la moindre proportion de non-emprunteurs.

emprunt expositions Nombre d'habitants	0	1	2	3	4	TOTAL
moins de 2000	6	2	0	0	0	8
de 2000 à 5000	4	5	2	0	1	12
5000 et plus	7	0	2	1	0	10
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>30</b>

D'autre part, le croisement avec le budget des bibliothèques permet de s'apercevoir que ce sont en fait les plus pauvres qui recourent le moins à ce service.

emprunt expositions Budget en Francs	0	1	2	3	4	TOTAL
moins de 15000	7	2	0	0	0	9
de 15000 à 30000	4	4	1	0	0	9
de 30000 à 60000	2	0	2	0	1	5
60000 et plus	4	1	1	1	0	7
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>30</b>

Une question ouverte adressée aux bibliothèques n'ayant emprunté aucune exposition leur demandait d'en expliquer la cause : la raison la plus fréquemment invoquée est de loin le manque de moyens pour les accueillir, qu'il s'agisse d'un manque de place (cité 9 fois) ou encore de personnel (cité 2 fois) ; la teneur des expositions est mise en cause par 3 bibliothèques, jugeant celles-ci inintéressantes pour le public, ou bien décalées par rapport à leurs actions propres ; enfin, 2 bibliothèques confectionnent elles-mêmes leurs propres expositions.

En entretien, un responsable de bibliothèque a évoqué une différence de qualité entre les expositions de la BDP même et celles prêtées par Nilvange, en défaveur de ces dernières.

Concernant l'effet des expositions prêtées en termes de succès auprès du public, environ la moitié des bibliothèques emprunteuses considèrent qu'elles n'attirent pas de nouveaux lecteurs, seules 4 bibliothèques déclarent constater une hausse de fréquentation.

Il est vrai que la qualité d'une exposition se juge aussi en termes d'animation de la bibliothèque même, donnée difficilement mesurable.

Si vous avez emprunté une ou plusieurs expositions: ont-elles attiré de nouveaux lecteurs dans votre bibliothèque?

<b>effet des expositions?</b>	<b>citations</b>	<b>Fréquence</b>
oui, régulièrement	1	7%
oui, rarement	3	20%
non	7	47%
ne sait pas	4	27%
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>100%</b>

- **Le mobilier**

90% des bibliothèques interrogées bénéficient d'un prêt de mobilier par la BDP, soit 27 sur 30. En moyenne, ce mobilier est installé depuis 7 ans ; le plus ancien a été installé en 1986, le plus récent en 1997.

Selon son ancienneté, on peut distinguer 3 classes :

<b>ancienneté du mobilier</b>	<b>citations</b>	<b>Fréquence</b>
antérieur à 1990	8	30%
1990 à 1994	8	30%
1995 à 1997	11	41%
<b>citations</b>	<b>27</b>	<b>100%</b>

Concernant l'avis des bibliothécaires vis-à-vis de ce mobilier, une large majorité s'en trouve satisfaite :

- bibliothèques entièrement satisfaites (n'émettant aucune critique): 15
- bibliothèques estimant le mobilier adapté mais avec certaines insuffisances: 6
- seules 3 bibliothèques n'émettent que des critiques
- non-réponses : 6

Les visites ont confirmé cette satisfaction globale.

Les critiques ponctuelles portent souvent sur des points de détail ; ce sont les suivantes :

- vieillissement de la ligne esthétique : critique la plus fréquente, parfois associée à l'une des autres ci-dessous
- bac à albums enfants: problème de hauteur (Moyeuivre-Grande)
- meuble à vidéocassettes devenant insuffisant par rapport au stock (Moyeuivre-Grande)

- système de blocage de documents inadapté : les documents passent à travers les petites barres verticales (Talange)
- bac à BD: mal conçu et trop petit (Talange)
- banque de prêt inadaptée à l'informatique (Elzange)
- rayonnages trop larges pour la place disponible (Rurange-les-Thionville, Rodemack)
- serre-livres peu pratiques (Guénange)
- manque de séparations entre les livres (Volstroff)

#### 4. La formation

- Les formations de base

80% des responsables de bibliothèques déclarent avoir suivi un cycle de formation de base, seuls 5 n'en ont pas suivi.

Avez-vous participé à un cycle de formation de base?

formation de base	citations	Fréquence
Non-réponse	1	3%
oui: en quelle année:...	24	80%
non	5	17%
<b>observations</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

De plus, il faut remarquer qu'une partie des 5 personnes restantes est en fait composée de salariés ayant suivi des formations bibliothéconomiques professionnelles plus poussées ; c'est donc en fait la quasi-totalité du personnel des bibliothèques du secteur qui a reçu une formation bibliothéconomique, quelle que soit son origine.

Cette information est à recouper avec la taille des communes :

C'est dans les communes les plus grandes qu'on trouve la plus forte proportion de bibliothécaires n'ayant pas suivi de formations de base ; or c'est surtout dans ces communes que du personnel professionnel est employé.

formation de base Nombre d'habitants	Non-réponse	oui	non	TOTAL
moins de 2000	0	8	0	8
de 2000 à 5000	1	10	1	12
5000 et plus	0	6	4	10
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>24</b>	<b>5</b>	<b>30</b>

Parallèlement, ces bibliothèques sont souvent celles qui ont été créées de plus longue date. (on remarquera que les bibliothèques les plus récemment créées l'ont souvent été dans des communes de petite taille)

D'autre part, parmi les responsables de bibliothèques ayant suivi une telle formation, 40% l'ont effectuée entre 1995 et 1998 ; en moyenne, la formation de base a été reçue il y a 7 ans environ ; la personne ayant suivi ce cycle il y a le plus longtemps l'a effectuée en 1986.

année de formation	citations	Fréquence
avant 1990	5	25%
entre 1990 et 1995	7	35%
entre 1995 et 1998	8	40%
<b>citations</b>	<b>20</b>	<b>100%</b>

Concernant la teneur des formations de base, celle-ci paraît adaptée à 60% des bibliothécaires en ayant suivi, et assez adaptées à 32% : globalement, le contenu des formations de base semble correspondre aux besoins des bibliothécaires.

Comment jugez-vous les formations de base organisées par la BDP?

formations de base	citations	Fréquence
adaptées à vos besoins	15	60%
assez adaptées	8	32%
plutôt inadaptées	2	8%
inadaptées	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

- **Les formations spécialisées**

Environ la moitié des responsables de bibliothèques déclare avoir suivi une formation spécialisée au cours des 12 derniers mois :

- 16, soit 53% n'ont pas suivi de formation spécialisée
- 14, soit 47% ont suivi une formation spécialisée (au moins) : tous ont suivi une formation ayant lieu à la BDP, et encore 10 d'entre eux ont suivi une formation à Nilvange ; 10 personnes ont donc suivi, au cours des 12 derniers mois, à la fois une formation à la BDP et une formation à Nilvange.

Il y a donc un partage des bibliothécaires, entre une moitié qui n'a suivi aucune formation et une autre qui tend à en suivre plusieurs en 2 endroits différents.

On peut différencier ces résultats suivants la taille des communes d'implantation et l'ancienneté des bibliothèques : (on a vu que ces 2 critères tendent à se rejoindre dans le cas des communes de moins de 2000 habitants, dont les bibliothèques ont souvent été

créées après 1994) : il apparaît que ce sont les responsables des bibliothèques implantées dans les communes les plus petites qui suivent le moins de formations spécialisées (56% de réponses négatives), tandis que les bibliothécaires des communes de 2000 à 5000 habitants sont proportionnellement les plus nombreux à y venir.

<b>formation</b> <b>Nombre d'habitants</b>	<b>oui, à la</b> <b>BDP</b>	<b>oui, à</b> <b>Nilvange</b>	<b>non</b>	<b>TOTAL</b>
moins de 2000	33	11	56	<b>100%</b>
de 2000 à 5000	41	29	29	<b>100%</b>
5000 et plus	29	29	43	<b>100%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>35%</b>	<b>25%</b>	<b>40%</b>	<b>100%</b>

D'autre part la fréquentation des formations spécialisées diminue à mesure que les bibliothèques ont été intégrées depuis plus longtemps.

<b>formation</b> <b>Date d'intégration</b>	<b>oui, à la</b> <b>BDP</b>	<b>oui, à</b> <b>Nilvange</b>	<b>non</b>	<b>TOTAL</b>
Non-réponse	0	0	100	<b>100%</b>
moins de 1989	20	20	60	<b>100%</b>
de 1989 à 1995	38	25	38	<b>100%</b>
1995 et plus	46	31	23	<b>100%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>35%</b>	<b>25%</b>	<b>40%</b>	<b>100%</b>

Dans la quasi-totalité des cas, les raisons invoquées par les non-usagers des formations spécialisées correspondent à des problèmes de calendrier ou de disponibilité des bibliothécaires ; une seule réponse se rapporte à une insuffisance de la formation elle-même.

Si non: pour quel(s) motif(s)?

<b>Raisons invoquées</b>	<b>citations</b>	<b>Fréquence</b>
dates inadaptées	6	38%
éloignement et/ou durée	9	56%
formations trop théoriques	0	0%
pédagogie inadaptée	1	6%
manque d'intérêt des sujets	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>

- Les jours préférés



19 responsables de bibliothèques sur 30 ont des préférences concernant les jours d'organisation des formations, 8 affirment y être indifférents.

Une question ouverte leur permettait de préciser quels étaient ces jours ; globalement, le jour le plus souvent cité est le lundi, le jeudi et le samedi étant cités en tout 6 fois chacun ; le samedi reste le jour le plus cité dans les réponses ne distinguant pas formations de base et formations spécialisées.

Quels sont vos jours préférés, et pour quels types de formation ?

jours préférés pour :	formation de base	formation spécifique	Les deux indifféremment	TOTAL
lundi		6	3	9
mardi		2	2	4
mercredi	1		1	2
jeudi		3	3	6
vendredi		1		1
samedi		1	5	6
en semaine	1			1
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>29</b>

- Les voyages

Les trois quarts des bibliothécaires n'ont pas participé à des voyages organisés par la BDP sur les 12 mois écoulés ; seuls 7 en ont effectué, dont 4 pour un seul voyage.

A combien de voyages professionnels organisés par la BDP avez-vous participé au cours de l'année 1998?

nombre de voyages	citations	Fréquence
Non-réponse	1	3%
0	22	73%
1	4	13%
2	2	7%
3	1	3%
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

**Minimum = 0, Maximum = 3**

**Moyenne = 0,38 Ecart-type = 0,76**

Concernant les thèmes de ces voyages, la moitié des personnes ayant répondu (8 sur 17) estime qu'ils correspondent généralement à leurs besoins, encore 3 qu'ils y correspondent assez souvent.

Les thèmes de ces voyages correspondent-ils à vos besoins :

thèmes & besoins	citations	Fréquence
Non-réponse	13	43%
généralement	8	27%
assez souvent	3	10%
de temps en temps	3	10%
rarement	3	10%
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

Enfin, seules 7 personnes envisagent de participer à des voyages professionnels organisés sur plusieurs jours, dont 2 pour une durée de 2 jours et 2 pour une durée de 3 jours.

Envisageriez-vous de participer à des voyages professionnels organisés sur plusieurs jours?

longs voyages?	citations	Fréquence
oui	7	23%
non	23	77%
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

## 5. Les communications avec la médiathèque de Nilvange

- L'usage des différents moyens de communication

Le moyen que préfèrent les bibliothécaires pour communiquer avec la médiathèque de Nilvange est de loin le téléphone : 26 d'entre eux (sur 30) l'ont cité en premier, et encore 3 en second. Derrière viennent le courrier, puis les déplacements sur place ; mais bien que davantage de bibliothécaires disent préférer le courrier, l'ensemble effectue en moyenne presque autant (2 fois environ) de déplacements à Nilvange qu'il n'envoie de courrier. Il semble que très peu de bibliothèques disposent d'un fax.

Quels moyens préférez-vous pour communiquer avec la médiathèque de Nilvange ?

moyen	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	somme
Non-réponse	1	0	0	0	0	1
téléphone	26	3	0	0	0	29
courrier	1	13	6	6	0	26
Déplacement	2	6	10	6	0	24
Fax	0	6	7	5	0	18
Autre	0	0	0	0	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>23</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>99</b>

Les valeurs du tableau sont les nombres de citations ordonnées selon la préférence

Parmi les raisons de cette préférence pour le téléphone, c'est la rapidité qui est invoquée le plus souvent (citée 14 fois), 3 mentionnent sa facilité d'utilisation ; cependant 2 bibliothécaires ont précisé que pour eux, le téléphone n'avait d'utilité que pour recueillir de simples renseignements, une visite sur place permettant un échange plus complet. On peut d'ailleurs remarquer que sur 6 personnes qui ont indiqué un motif de préférence pour les déplacements sur place, en fait seulement 2 ont classé ce moyen en premier ; 4 ont choisi le téléphone. Ces deux moyens de communication sont donc complémentaires pour une partie des responsables de bibliothèques-relais, qui préfèrent le téléphone pour des renseignements courants, mais considèrent en même temps la qualité d'échange que permet le contact direct.

La qualité du contact lors des visites est d'ailleurs le principal motif de préférence de ce moyen (5 fois cité) pour les responsables qui l'ont mentionné comme étant leur mode favori de communication avec la médiathèque de Nilvange ; une personne a indiqué venir à Nilvange pour chercher des réservations.

On peut remarquer qu'aucun responsable de bibliothèque n'a indiqué de motif de préférence pour le courrier bien que ce moyen arrive au deuxième rang dans l'ordre des citations.

D'autre part, on aurait pu penser que les bibliothèques les plus proches citeraient davantage en premier les visites personnelles ; mais le croisement de cette question avec la distance qui les sépare de Nilvange n'aboutit à aucune différenciation suivant ce critère.

Dans le questionnaire, chaque moyen de communication a fait l'objet d'une question séparée visant à évaluer sa fréquence d'utilisation sur l'année ; les résultats sont les suivants :

- téléphone : en moyenne, chaque bibliothécaire a téléphoné 9,62 fois à la médiathèque de Nilvange sur une période de 12 mois ; 54% l'ont utilisé plus de 5 fois.

Pouvez-vous chiffrer (même approximativement) combien de fois vous avez utilisé le téléphone pour communiquer avec la médiathèque de Nilvange au cours des 12 derniers mois ?

Nombre d'appels téléphoniques	citations	Fréquence
Non-réponse	4	13%
moins de 5	10	33%
de 5 à 9	11	37%
de 10 à 25	3	10%
25 et plus	2	7%
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

La moyenne est calculée sans tenir compte des non-réponses.

- courrier : en moyenne, chaque responsable a envoyé 2,36 courriers à la médiathèque de Nilvange dans l'année écoulée ; 53% des bibliothécaires ont envoyé au moins un courrier dans l'année.

Pouvez-vous chiffrer combien de fois vous avez utilisé le courrier pour communiquer avec la médiathèque de Nilvange au cours des 12 derniers mois ?

Nombre de courriers	citations	Fréquence
Non-réponse	8	27%
0	6	20%
1 ou 2	7	23%
3	6	20%
4	1	3%
5 ou 6	2	7%
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

**Moyenne = 2,36 Ecart-type = 1,19**

La moyenne et l'écart-type sont calculés sans tenir compte des non-réponses.

- Déplacement personnel : 15 responsables de bibliothèques sur 30 se sont rendus à Nilvange une fois dans l'année, 7 s'y sont rendus de 2 à 7 fois. En moyenne, chaque responsable de bibliothèque est venu à Nilvange 2,04 fois au cours des 12 derniers mois.

Pouvez-vous chiffrer combien de fois vous vous êtes déplacé personnellement pour communiquer avec la médiathèque de Nilvange au cours des 12 derniers mois (en dehors des renouvellements du fonds) ?

Nombre de déplacements	citations	Fréquence
Non-réponse	6	20%
1	15	50%
de 2 à 3	4	13%
de 4 à 7	3	10%
de 8 à 10	0	0%
10 et plus	2	7%
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

- Le fax n'est utilisé que très marginalement : les deux tiers des responsables de bibliothèques n'ont pas répondu à cette question, ce qui laisse supposer, au moins pour la majeure partie d'entre eux, qu'ils ne possèdent pas de fax ; sur 11 réponses, 10 correspondent à une non-utilisation ; seule 1 personne affirme utiliser le fax régulièrement.

- Les visites spontanées

Une partie du questionnaire avait pour but d'évaluer la fréquence des visites à Nilvange hors rotations et leurs motivations ; 13 responsables de bibliothèques sur 30 ont effectué une telle visite au cours des 12 derniers mois.

Etes-vous venu à la médiathèque de Nilvange en dehors des visites prévues pour choisir vos documents, au cours des 12 derniers mois ?

Nombre de visites spontanées	citations	Fréquence
oui	13	43%
non	17	57%
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

Les personnes effectuant des visites hors rotations viennent à Nilvange pour ce motif en moyenne 2,69 fois dans l'année. Sur un total de 13 personnes, 5 sont venues 1 fois, 5 de 2 à 5 fois.

Nombre de visites	citations	Fréquence
1	5	38%
2 ou 3	2	15%
4 ou 5	3	23%
6 ou 7	0	0%
8 ou 9	1	8%
10 à 12	2	15%
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>100%</b>

**Moyenne = 2,69 Ecart-type = 1,81**

Quant aux motifs de ces visites, on peut en distinguer 5 :

- l'examen du fonctionnement de la bibliothèque (cité 6 fois)
- les demandes d'assistance technique (3 fois)
- les contacts et les réunions de l'ABFPH (4 fois)
- les expositions et les animations organisées à Nilvange (4 fois)
- l'obtention de documents pour des lecteurs (2 fois) ou pour soi en tant que lecteur (1 fois cité)

On peut réunir les motifs d'examen du fonctionnement et de demandes d'assistance de technique sous un même rôle de conseil ou d'exemple de la médiathèque de Nilvange, qui recueillerait donc 9 des 20 citations.

On peut aussi remarquer que la plupart des citations concernent des motifs de visites liés non pas aux compétences qu'exerce Nilvange en tant qu'annexe de la BDP (demandes d'assistance ou obtention de documents), mais plutôt à la bibliothèque elle-même ou à ses activités propres : son fonctionnement, les animations qu'elle organise, les contacts auprès de son personnel ou les réunions qu'elle accueille. Ceci confirme que la médiathèque de Nilvange est perçue par les bibliothécaires davantage comme une bibliothèque que comme une annexe.

## **6. L'impact de l'ouverture de la médiathèque de Nilvange**

Sous ce thème sont regroupés les résultats concernant l'influence de l'ouverture de la médiathèque de Nilvange sur la fréquentation des bibliothèques-relais, les effets de concurrence, l'appréciation de son apport général.

En premier lieu, il semble que l'ouverture n'ait eu qu'un impact limité en termes de référence pour les municipalités ; en entretiens seuls 2 responsables de bibliothèques sur 10 ont évoqué une telle influence, reconnaissant se servir du côté exemplaire de la médiathèque de Nilvange pour appuyer leurs demandes auprès de leurs élus.

- L'influence sur la fréquentation et la concurrence

Une majorité de responsables de bibliothèques (18 sur 30) considère que l'ouverture de la médiathèque de Nilvange n'a eu aucune conséquence sur la fréquentation de leur bibliothèque, 7 pensent qu'elle a eu une influence positive. Seulement 3 pensent qu'elle a eu une influence négative.

Globalement, pensez-vous que l'existence de la médiathèque de Nilvange a une influence sur la fréquentation de votre bibliothèque ?

Impact sur la fréquentation	citations	Fréquence
oui, une influence positive	7	23%
oui, une influence négative	3	10%
non, aucune	18	60%
ne sait pas	2	7%
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

S'il n'apparaît aucune corrélation entre les réponses à ces questions et la taille des communes, en revanche il y a très clairement un lien en fonction de la distance à Nilvange : les 3 communes affirmant subir une influence négative sont proches de Nilvange ; c'est par contre parmi les bibliothèques distantes de 10 à 17 km que le nombre de réponses affirmant une influence positive est le plus élevé (cf. carte).

<b>Distance \ impact</b>	influence positive	Influence négative	Pas d'influence	ne sait pas	<b>TOTAL</b>
<10 km	1	3	5	0	<b>9</b>
10 à 17 km	4	0	7	0	<b>11</b>
> 10 km	2	0	6	2	<b>10</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>18</b>	<b>2</b>	<b>30</b>

Ces résultats rejoignent ceux de la question posée concernant la concurrence exercée ou non par la médiathèque de Nilvange : les 3 personnes qui déclarent constater des effets négatifs sur la fréquentation y ont répondu que la médiathèque annexe leur faisait concurrence. Les 27 autres responsables de bibliothèques, soit 90%, considèrent ne pas subir un tel effet.

Ces 3 bibliothèques sont Algrange, Fameck et Knutange ; les responsables de deux d'entre elles ont été rencontrés en entretiens :

- le responsable de la bibliothèque de Fameck a précisé que la concurrence concernait surtout les lecteurs adultes, qui peuvent trouver à Nilvange un choix plus vaste, notamment pour les vidéos et les C.D.
- en revanche le responsable de la bibliothèque de Knutange affirme avoir surtout perdu de jeunes lecteurs, attirés également par le choix offert en matière de supports audio et vidéo. Il faut noter cependant que s'il considère que la concurrence que subit sa bibliothèque devrait être compensée par une allocation de moyens supplémentaires

de la BDP, ce responsable montre également une approche positive en envisageant de développer sa complémentarité avec la médiathèque de Nilvange pour le support écrit, en collaboration avec elle.

D'autres responsables de bibliothèques, bien qu'ils aient déclaré ne pas subir de concurrence de la médiathèque de Nilvange, ont également émis un avis sur le sujet :

- plusieurs bibliothécaires ont fait remarquer que la concurrence pouvait être contrebalancée par le dynamisme propre des bibliothèques ; particulièrement, la responsable de la bibliothèque de Serémange-Erzange a émis l'opinion que la concurrence exercée par Nilvange était limitée de par le type de service qu'elle propose : l'offre culturelle de Nilvange serait généraliste, moins ciblée sur le public local ; il appartient donc aux bibliothèques-relais de se démarquer en jouant sur la proximité et la personnalisation du service.

- selon la responsable de la bibliothèque de Guénange, les bibliothèques proches de la médiathèque de Nilvange seront tôt ou tard contraintes à s'associer dans un cadre intercommunal pour résister à la concurrence qu'elle exerce.

- enfin le responsable de la bibliothèque de Yutz a rappelé qu'en dehors de l'influence de la médiathèque de Nilvange, les petites bibliothèques subissaient par ailleurs la concurrence des bibliothèques municipales des grandes villes (dans ce cas, Thionville).

• L'appréciation de l'apport général de la médiathèque de Nilvange

A la fin du questionnaire a été insérée une question très générale sur l'apport de l'ouverture de la médiathèque de Nilvange aux bibliothèques-relais, se référant à la notion de profit qui est très large ; 20 personnes ont répondu que l'existence de la médiathèque de Nilvange leur était favorable contre une seule personne qui a répondu négativement ; il faut noter que le nombre de «ne sait pas » représente le quart des réponses.

Globalement, pensez-vous que l'existence de la médiathèque de Nilvange est profitable à votre bibliothèque?

profitable ?	citations	Fréquence
Non-réponse	2	7%
oui	20	67%
non	1	3%
ne sait pas	7	23%
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

L'interprétation de ces résultats est assez délicate : on peut remarquer que sur 3 personnes qui estimaient que la médiathèque de Nilvange était défavorable à leur bibliothèque en termes de concurrence, seul 1 a maintenu que son existence n'était pas profitable en général de ce fait ; les deux autres, soit ont répondu «ne sait pas », soit se sont abstenus de répondre ; le responsable de la bibliothèque de Knutange a



tenu compte de l'apport de Nilvange pour la lecture publique en général pour la région, tandis que le responsable de la bibliothèque de Fameck a retenu le rôle de référence de la médiathèque.

Les motifs des réponses positives sont les suivants :

- la proximité de la médiathèque (6 fois citée)
- l'amélioration du choix des documents par rapport au bibliobus (6 fois)
- les contacts ou la disponibilité du personnel (3 fois)
- une réponse se réfère à un service meilleur en général

Il faut noter que plusieurs réponses ne font pas état d'un véritable changement : 3 considèrent que la médiathèque de Nilvange a une action positive en tant qu'elle exerce son rôle d'annexe, une personne déclare que le nouveau système revient à un simple changement d'interlocuteur.

L'existence de la médiathèque de Nilvange apparaît donc profitable principalement en ce qu'elle apporte une commodité par rapport au système antérieur ou un service supérieur à celui-ci.

On peut noter que le croisement de cette question avec la distance qui sépare les bibliothèques-relais de la médiathèque de Nilvange n'aboutit pas à une différenciation nette des réponses, non plus que la comparaison selon la taille des communes.

## 7. Le rôle de la médiathèque de Nilvange

- Les services de la médiathèque annexe de Nilvange

La plupart des responsables de bibliothèques-relais (22 sur 30) considèrent que l'ouverture de la médiathèque annexe de Nilvange ne leur a pas apporté de nouveaux services par rapport au système antérieur :

Obtenez-vous de la médiathèque de Nilvange des services que ne vous offrait pas la BDP de Metz auparavant ?

nouveaux services ?	citations	Fréquence
Non-réponse	3	10%
oui	5	17%
non	22	73%
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

Une question ouverte demandait aux bibliothécaires de préciser en quoi consistent ces nouveaux services ; seules les 5 personnes ayant répondu positivement à la question précédente s'y sont exprimées :

- 2 ont cité la possibilité de recherche documentaire informatisée

- 2 se sont référés à des services plus personnalisés que leur offre la médiathèque de Nilvange : dans un cas un choix de documents par thèmes, dans l'autre un suivi bibliothéconomique.
- une personne a jugé que la facilité de dialogue avec le personnel de la médiathèque constituait un nouveau service.

Il apparaît donc clairement que pour la plupart des responsables de bibliothèques-relais, l'ouverture de Nilvange ne leur a pas apporté de nouveaux services, sauf quelques cas souvent liés à des demandes particulières. Cependant, les entretiens ont permis de mettre en évidence le rôle de conseil aux bibliothèques-relais de la médiathèque de Nilvange, qui est lié à son exemplarité en tant que structure ouverte au public et au vécu d'installation de son personnel (plusieurs fois souligné par des responsables de bibliothèques-relais). Toutefois, certains bibliothécaires ont fait remarquer que ce rôle de conseil est aussi bien rempli par des bibliothèques appartenant ou non au réseau, qui bénéficient d'une expérience similaire : la médiathèque de Nilvange, dans son aspect municipal, fournirait des informations comparables à celles pouvant être obtenues auprès du personnel de la bibliothèque de Serémange-Erzange, par exemple ; en fait les bibliothécaires cherchant des informations tendent à rendre visite à plusieurs bibliothèques sans se limiter à celle de Nilvange.

- Nouveaux services souhaités par les bibliothèques-relais

Une question permettait aux responsables de bibliothèques-relais de mentionner des services non proposés à la médiathèque de Nilvange, mais qu'ils auraient souhaité leur être assurés ; les résultats montrent une forte demande en faveur de la mise en place de formations (cité 10 fois en premier, 6 fois en second) et d'animations (7 fois cité en premier, 6 fois en second) ; l'organisation de services de suivi bibliothéconomique ou d'assistance à la création et à l'extension apparaît moins prioritaire.

De plus, 6 personnes ont mentionné d'autres services que ceux cités dans l'énoncé de la question : 2 demandes concernent le prêt de documents audio/vidéo ou de cédéroms, les autres se rapportent à la mise en place soit d'une assistance au désherbage, soit d'une liste des dernières acquisitions ou des livres les plus lus, soit d'un suivi des orientations prises par la municipalité concernant la bibliothèque (cette dernière ressemblant fort à une demande d'appui de la BDP). Cependant 4 de ces demandes particulières apparaissent comme subsidiaires de par leur classement au 5<sup>o</sup> rang.

Quels autres services souhaiteriez-vous voir assurés directement par la médiathèque de Nilvange ?  
(classer par ordre d'importance selon vous)

Services	Citations rang 1	Citations rang 2	Citations rang 3	Citations rang 4	Citations Rang 5	somme
Animation	7	6	5	2	0	20
Formation	10	6	4	0	0	20
Suivi	2	6	7	4	0	19
Assistance	2	2	1	11	2	18
Autre	0	1	1	0	4	6
<b>total</b>	21	21	18	17	6	83

Les valeurs sont les nombres de citations

La demande en faveur de la mise en place de formations à Nilvange est encore mise en valeur par le résultat d'une question ciblée sur les formations de base : 24 personnes sur 30 ont déclaré souhaiter l'organisation de telles formations, 2 seulement ont répondu négativement.

Souhaiteriez-vous que des formations de base soient organisées à Nilvange ?

formations à Nilvange	citations	Fréquence
Non-réponse	4	13%
oui	24	80%
non	2	7%
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

L'analyse des résultats selon plusieurs critères permet d'obtenir des informations supplémentaires :

- Les réponses des bibliothèques installées dans des communes ayant une population supérieure à 5000 habitants se distinguent de l'ensemble : parmi les services cités en premier, on trouve en tête l'organisation d'animations (3 citations), puis l'assistance à la création et à l'extension et la formation (2 citations chacun) ; aucune bibliothèque de commune de moins de 5000 habitants n'a placé le service d'assistance à la création ou à l'extension en premier.

<b>Services</b>	Citations rang 1	Citations rang 2	Citations rang 3	Citations rang 4	Citations Rang 5	<b>somme</b>
Animation	3	1	2	1	0	7
Formation	2	4	0	0	0	6
Suivi	0	2	3	1	0	6
Assistance	2	0	0	3	1	6
Autre	0	0	1	0	1	2
<b>total</b>	7	7	6	5	2	27

Les valeurs sont les nombres de citations des seules bibliothèques de communes > 5000 habitants

- Le croisement des résultats suivant l'importance des budgets montre une certaine singularité des bibliothèques les plus riches (budget > 60000 F), qui sont plus nombreuses à souhaiter en premier la mise en place d'un prêt d'animations (citée 3 fois) que l'organisation de formations (1 fois) ; en fait ce résultat recoupe celui obtenu en isolant les bibliothèques des communes de plus grande taille (il y a corrélation, dans une certaine mesure, entre la taille des communes et le budget alloué aux bibliothèques).
- L'analyse des résultats de cette question selon l'année d'intégration des bibliothèques au réseau de la BDP révèle un besoin de formation plus marqué (cité 4 fois sur 7 en premier) chez les bibliothèques intégrées le plus récemment (après 1994), l'organisation d'animations n'étant citée qu'une fois au premier rang ; c'est aussi parmi ces bibliothèques qu'on trouve les 2 seules réponses plaçant le suivi bibliotechnique au premier rang de priorité.

<b>Services</b>	Citations rang 1	Citations rang 2	Citations rang 3	Citations rang 4	Citations Rang 5	<b>somme</b>
Animation	1	3	3	0	0	7
Formation	4	2	1	0	0	7
Suivi	2	1	3	1	0	7
Assistance	0	0	0	6	1	7
Autre	0	1	0	0	2	3
<b>total</b>	7	7	7	7	3	31

Les résultats sont les citations des bibliothèques intégrées dans le réseau BDP depuis 1995

- En revanche le croisement des résultats suivant la distance séparant les bibliothèques de la médiathèque de Nilvange ne permet pas de constater de différenciation remarquable, ce qui ne signifie pas pour autant que les responsables de bibliothèques-

relais soient indifférents à la localisation des services à Nilvange ou à Metz (les entretiens tendent à prouver le contraire).

- La répartition des rôles entre Metz et Nilvange

Les entretiens ont permis de constater un partage des opinions, entre des responsables qui souhaitent voir les domaines d'intervention de la médiathèque de Nilvange accrus et d'autres préférant qu'elle se limite à ses compétences actuelles :

- 3 personnes sur 10 se sont prononcées pour l'extension du rôle de la médiathèque de Nilvange, citant comme compétences à transférer la formation et dans un cas, le prêt de cédéroms ou de vidéos ; une responsable de bibliothèque juge que tous les services aux bibliothèques-relais offerts par la centrale de Metz pourraient être transférés à Nilvange. Particulièrement, pour la responsable de la bibliothèque d'Aumetz, la déconcentration des services à Nilvange représente une émancipation par rapport à la BDP (il faut noter par ailleurs que cette personne est favorable à une gestion intercommunale de la médiathèque de Nilvange)

- En revanche, 4 personnes se prononcent pour le maintien de l'actuelle répartition des rôles, Metz devant « rester centrale » ou bien « rester la référence » ; dans 2 cas, cette opinion est liée à la perception de la médiathèque de Nilvange qui apparaît davantage comme une bibliothèque municipale que comme une annexe de la BDP, apparaissant dans ce deuxième rôle comme un service surtout bibliothéconomique, secondaire par rapport à la centrale de Metz ; pour un cas, cet avis relève d'une conception du réseau départemental, qui doit être dirigé par un centre unique jouant le rôle de « dynamiseur », Nilvange apparaissant comme trop indépendant de la centrale. 3 responsables de bibliothèques considèrent négativement la nouvelle organisation, qu'ils perçoivent comme un éloignement de la BDP ; deux d'entre eux s'inquiètent, soit que la BDP ne perde son rôle central d'orientation de la politique départementale de lecture publique (Knutange), soit qu'elle devienne un service technocratique (Talange).

- d'autre part, 3 responsables de bibliothèques se montrent indifférents à la répartition des compétences entre Metz et Nilvange, car percevant le réseau de la BDP soit comme lointain (Illange), soit comme un service dont ils profitent mais qui ne leur est pas vraiment indispensable de par les importants moyens dont elles disposent (Guénange et la bibliothèque associée de Serémange-Erzange).

- Hiérarchisation des actions de la BDP

L'avant-dernière question du questionnaire demandait de classer par ordre de priorité 3 actions de la BDP : 23 personnes ont cité en premier le prêt de document, le dépôt de mobilier apparaît surtout au deuxième rang et n'est cité que 4 fois en premier ; l'aide méthodologique au développement est citée en dernier par la majorité des responsables de bibliothèques. Cette importance accordée au prêt de documents n'a rien de surprenant si l'on considère que c'est là le rôle traditionnel d'une BDP ; cependant, on aurait pu penser que davantage de bibliothécaires auraient placé le dépôt de mobilier au premier rang des services que la BDP leur assure, étant donné que les efforts qu'elle consent

dans ce domaine, avec l'aide du conseil général, atteignent des niveaux records au niveau national.

Classer les actions suivantes de la BDP par ordre d'importance pour vous :

Priorités	Rang 1	Rang 2	Rang 3	somme
Prêt de documents	23	5	1	29
Dépôt de mobilier	4	14	10	28
Aide méthodologique	2	9	15	26
<b>TOTAL</b>	29	28	26	83

Les valeurs du tableau sont les nombres de citations par ordre de préférence

L'analyse de ces résultats selon la taille des communes d'implantation permet de relever que l'importance accordée au dépôt de mobilier décroît avec la taille des communes : parmi les communes de moins de 2000 habitants, 2 le citent en premier, 6 en deuxième et aucun en dernier ; les communes de plus de 2000 habitants tendent davantage à le placer en dernier.

Dépôt de Nombre mobilier d'habitants	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Total
< 2000	2	6	0	8
2000-5000	2	4	5	11
> 5000	0	4	5	9

## 8. L'organisation du réseau et les publics desservis

Les entretiens ont permis de recueillir l'avis des bibliothécaires concernant les effets de la suppression du service par bibliobus sur la desserte des petites communes et des publics empêchés.

- Les conséquences de la suppression de la desserte des bibliothèques par bibliobus  
L'ensemble des responsables de bibliothèques rencontrés a reconnu que la suppression des rotations sur place par bibliobus était largement compensée par le choix de documents disponible à Nilvange, d'autant que les documents choisis sont livrés par la médiathèque ; cependant plusieurs responsables rencontrés en entretiens (à Talange et Guénange) estiment que ce système peut poser problème pour les plus petites communes, pour lesquelles il représente une complication.  
D'un autre côté, les bibliothèques de Fameck et de Guénange desservent des bibliothèques de petites communes auxquelles elles fournissent non seulement une

partie des documents qu'elles choisissent à Nilvange, mais aussi des documents de leur fonds propre.

- Les conséquences de la suppression de la desserte par bibliobus de prêt direct

Certaines des communes étaient auparavant desservies par prêt direct à la population, surtout des petites communes mais également des bourgs importants comme Fameck (où plusieurs points de desserte existaient) ; les responsables des bibliothèques de Fameck, mais aussi de Aumetz et de Guénange qui ont connu indirectement ce service, se sont exprimés sur ce sujet, et les trois s'accordent pour affirmer qu'une partie des usagers du bibliobus n'est pas venue s'inscrire dans les bibliothèques de leurs communes après que ce service ait été supprimé. Les explications qu'ils avancent sont les suivantes :

- le service du bibliobus était gratuit, alors que l'inscription à une bibliothèque est généralement payante
- une partie de ce public était composée de personnes âgées ne pouvant facilement se déplacer : cette explication est contestée par une partie des personnes rencontrées, pour qui ce public n'était pas mieux desservi par le bibliobus qu'il ne l'est actuellement
- les bibliothèques existantes dans les petites communes n'offrent souvent qu'un service de faible qualité ; une partie des usagers a préféré s'inscrire à des bibliothèques de communes plus importantes.

Cependant, certaines des bibliothèques (dont Aumetz et Serémange-Erzange) ont mis sur pied, de leur propre initiative, des services personnalisés pour les publics empêchés, et plusieurs desservent de plus des classes.

D'autre part, de manière générale, il faut remarquer que les responsables interrogés reconnaissent que le secteur de Nilvange compte relativement peu de très petites communes ; les réserves qu'ils émettent ne concernent donc qu'une minorité.

## 9. Les autres réseaux

- Relations des bibliothèques-relais sur le secteur de Nilvange (cf. carte)

Les bibliothèques-relais entretiennent dans l'ensemble peu de relations avec d'autres bibliothèques : seulement 6 d'entre elles affirment avoir pris contact avec d'autres sans passer par l'intermédiaire de la médiathèque de Nilvange.

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris contact avec d'autres bibliothèques (quelles qu'elles soient) du secteur de Nilvange sans passer par l'intermédiaire de la médiathèque annexe ?

contacts	citations	Fréquence
oui	6	20%
non	24	80%
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

On peut remarquer que sur les 6, une seule bibliothèque est implantée dans une commune de moins de 2000 habitants, alors que 3 ont plus de 5000 habitants ; mais quelle que soit la taille des communes d'implantation, la proportion de réponses négatives est très élevée ; ce résultat est dû au fait que la médiathèque de Nilvange sert de lieu d'accueil pour des réunions qui ne sont pas directement liées au réseau départemental : les réunions de l'ABFPH (dont le président est le directeur de la médiathèque de Nilvange) et les sessions du club microbiblio s'y déroulent. Il apparaît donc que la quasi-totalité des liens hors réseau BDP passe par ces réseaux parallèles mais organisés ; d'autre part, ceci fait encore ressortir le rôle central de la médiathèque de Nilvange, fédérant les liens entre bibliothèques (même hors réseau BDP) en dehors de ses attributions d'annexe (cf. carte).

<b>autre bibliothèque</b> <b>Nombre d'habitants</b>	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>TOTAL</b>
moins de 2000	1	7	8
de 2000 à 5000	2	10	12
5000 et plus	3	7	10
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>30</b>

On peut noter que parmi les bibliothèques les mieux intégrées dans ces réseaux parallèles figurent des bibliothèques associées : 2 font partie de l'ABFPH, dont Serémange-Erzange, qui outre ses relations avec Talange et Fameck, joue un rôle de conseil de par son rayonnement. D'autre part, les entretiens ont souvent mis en valeur le rôle de pôle de rencontre des formations organisées par la BDP, qui peuvent servir de point de départ à des liens en dehors de ces cadres ; la genèse de l'ABFPH en est le parfait exemple.

- Relations avec des bibliothèques en dehors du département de la Moselle ou avec d'autres organismes que des bibliothèques.

Environ un quart des bibliothèques (7 sur 30) fait état de telles relations, ce qui confirme la tendance des bibliothèques-relais à se rencontrer surtout dans des réseaux organisés.

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu des contacts avec des bibliothèques d'autres aires géographiques, ou d'autres organismes culturels ?

<b>Autres contacts</b>	<b>citations</b>	<b>Fréquence</b>
oui	7	23%
non	23	77%
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

On retrouve parmi les bibliothèques concernées certaines de celles qui entretiennent le plus de liens sur le secteur de Nilvange : Uckange, qui a notamment des relations avec d'autres réseaux de BDP (Maine-et-Loire, Isère) par l'intermédiaire du club microbiblio,



et Aumetz, qui communique avec des bibliothèques lointaines pour des animations. Le seul organisme cité n'étant pas une bibliothèque est la DRAC.

## 10. L'intercommunalité et le pays

- L'intercommunalité

Les entretiens ont permis de recueillir l'opinion des responsables de bibliothèques-relais à propos des liens intercommunaux, qui apparaissent comme peu répandus sur le secteur dans le domaine des bibliothèques : en fait la plupart ont évoqué des liens d'associativité, voire des liens informels plutôt que d'intercommunalité proprement dite, particulièrement le directeur du centre Jean Morette à Fameck ; le responsable de la bibliothèque de Talange considère que l'association est en fait un premier pas vers l'intercommunalité. Selon la responsable de la bibliothèque de Serémange-Erzange, une association comme l'ABFPH joue en fait un rôle intercommunal par défaut, c'est une solution à l'absence d'une intercommunalité proprement dite.

De plus, il faut remarquer que sur 10 entretiens, 4 personnes ont montré une certaine indifférence à l'intercommunalité, qui n'est en fait qu'un aspect d'une attitude affirmant peu d'intérêt pour les relations avec les autres bibliothèques, laquelle est justifiée soit par une logique strictement municipale (à chaque commune sa bibliothèque), soit par des moyens suffisamment importants pour pouvoir se passer de telles relations : l'intercommunalité ou l'associativité étant perçue comme une manière de compenser des moyens insuffisants par une mise en commun.

En comparaison, certains bibliothécaires se démarquent par leur vision intercommunale du réseau : selon 2 d'entre eux (à Aumetz et Knutange), la médiathèque de Nilvange devrait devenir une bibliothèque intercommunale ; ces 2 responsables sont de plus favorables à la mise en place de services tournants. Il faut noter la spécificité de la bibliothèque d'Aumetz, dont la responsable voulait au départ qu'elle soit intercommunale ; celle-ci considère que les bibliothèques du Pays-Haut devraient s'organiser en réseau intercommunal avec une médiathèque centrale, qui pourrait être Nilvange.

- L'organisation en pays

Les pays tels qu'ils sont délimités dans la desserte de la BDP apparaissent à l'ensemble des bibliothécaires davantage comme un découpage administratif par secteurs géographiques que comme des «pays réels» au sens des législations récentes ; les pays sont «une démultiplication de l'action de la BDP».

En fait les pays identitaires reconnus sont, sur le secteur de Nilvange, le Pays-Haut, les vallées de l'Orne et de la Fensch, le Thionvillois et l'arrière-pays thionvillois ; d'autre part, plusieurs personnes ont exprimé leur attachement au cadre départemental.

Cependant, 2 bibliothécaires estiment que par la place centrale qu'elle occupe, la médiathèque de Nilvange est bien située.

On peut remarquer que ces résultats viennent contredire l'étude Rolland-May qui reconnaissait l'existence d'un pays thionvillois aux limites approchant celles que la BDP

a définies pour le secteur de desserte de Nilvange.

## 11. Les projets des bibliothèques-relais

Les deux tiers des responsables affirment avoir des projets d'extension ou de nouvelles activités pour leur bibliothèque.

Avez-vous des projets d'extension ou de nouvelles activités pour votre bibliothèque?

Projets ?	citations	Fréquence
oui	19	63%
non	11	37%
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>

On ne constate pas de différenciation dans les réponses à cette question suivant la taille des communes ; en revanche, il apparaît que ce sont les bibliothèques intégrées le plus récemment dans le réseau qui ont proportionnellement le plus de projets : 7 sur 8 des bibliothèques intégrées après 1995.

projets? Année d'intégration	oui	non	TOTAL
Non-réponse	1	0	1
moins de 1989	6	3	9
de 1989 à 1995	5	7	12
1995 et plus	7	1	8
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>30</b>

Les entretiens ont permis de mieux cerner la teneur de ces projets : sur 10 bibliothèques visitées, 4 ont un projet d'agrandissement lié ou non à un déménagement dans de nouveaux locaux, 1 désire s'informatiser et mettre en place une activité d'heure du conte ; le responsable d'une autre bibliothèque a indiqué avoir des projets, mais pas les moyens de les réaliser.

Toutes les bibliothèques affirmant avoir des projets attendent des aides extérieures, et notamment de la BDP dans la quasi-totalité des cas ; 7 disent n'attendre d'aide que de la BDP.

<b>aide aux projets</b>	<b>citations</b>	<b>Fréquence</b>
Non-réponse	11	26%
de la BDP	18	42%
d'une autre bibliothèque	7	16%
d'un organisme culturel	7	16%
vous n'attendez aucune aide	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>100%</b>

Les réponses mentionnant l'assistance d'un organisme culturel autre qu'une bibliothèque précisent souvent qu'il s'agit de la DRAC.

## Conclusion

Au terme de cette enquête, on peut tirer un bilan globalement positif de la création de la médiathèque annexe de Nilvange, un an et demi après son ouverture. En premier lieu, on peut relever que les deux tiers des responsables de bibliothèques estiment que son existence est profitable à leur bibliothèque, un seul étant clairement d'avis contraire.

Concernant l'impact de l'ouverture de Nilvange, la plupart considère qu'elle n'a pas eu d'influence d'aucune sorte sur la fréquentation de leur bibliothèque ; il reste cependant que 3 responsables de bibliothèques, parmi celles qui sont les plus proches de Nilvange, déclarent subir des effets de concurrence ; ce sont généralement ces personnes qui ont porté les jugements les plus négatifs sur l'apport de la médiathèque de Nilvange.

Du point de vue du service principal assuré par la BDP aux bibliothèques-relais, à savoir le prêt de documents, le système antérieur de desserte par bibliobus n'est guère regretté par les bibliothécaires : la plupart estime que les aspects pratiques du bibliobus sont plus que compensés par l'amélioration sensible du nombre et du choix de documents disponibles, la qualité de l'aménagement intérieur de l'espace relais de la médiathèque ; seule réserve, la lenteur d'obtention des réservations : celle-ci oblige parfois les bibliothécaires à aller chercher ailleurs des documents pour satisfaire la demande de leurs lecteurs, alors que certaines bibliothèques proches de Nilvange bénéficient d'un traitement de faveur en ce domaine.

La majorité des responsables de bibliothèques souhaite par ailleurs que d'autres services soient installés à Nilvange : il existe une réelle demande en faveur de la mise en place d'un service de formation, particulièrement de formation de base, et du développement des activités d'animations. On peut noter parallèlement que la quasi-totalité des responsables de bibliothèques a suivi une formation de base à Metz et que sur l'année 1998, environ la moitié a participé à au moins une formation spécialisée ; en revanche, relativement peu de bibliothèques empruntent les expositions de la BDP, le plus souvent par manque de place où les installer.

Malgré ces demandes de nouveaux services, la fonction de la médiathèque de Nilvange est l'objet d'opinions contrastées : pour une partie des personnes rencontrées, Nilvange apparaît davantage comme une structure municipale que comme une annexe de la BDP, jouant un rôle secondaire en comparaison de celle-ci ; au contraire, d'autres estiment que ses fonctions devraient être davantage développées.

Cette question est liée, dans une certaine mesure, aux conceptions des bibliothécaires en matière d'organisation du réseau, certains envisageant celui-ci dans une perspective intercommunale ; sans aller jusque-là, il faut néanmoins noter que l'essentiel des relations entre bibliothèques-relais passe en fait par l'intermédiaire de la médiathèque de Nilvange, qu'elle accueille les réunions du club d'utilisateurs de microbiblio ou bien que son directeur soit en même temps le président de la principale association de bibliothèques du secteur ; de ce point de vue, Nilvange apparaît, au-delà du rôle classique d'une annexe, comme un centre fédérateur pour un réseau de proximité où entrent aussi bien des bibliothèques-relais que des bibliothèques municipales

indépendantes du réseau de la BDP.

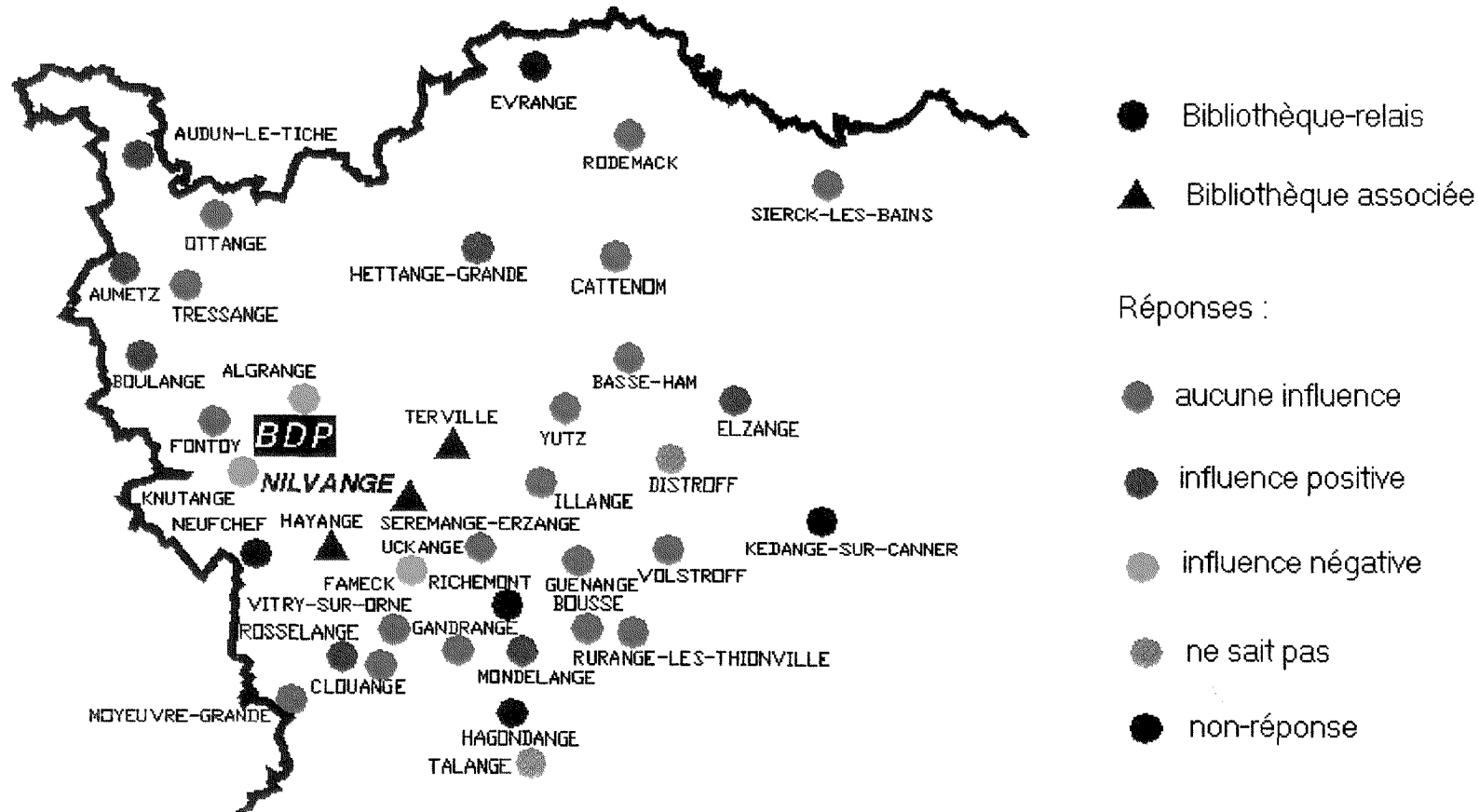
Au final, on constate que la médiathèque de Nilvange est bien davantage qu'une déconcentration de certains services de la BDP : c'est une structure originale, qui au-delà de la simple somme d'une bibliothèque municipale et d'une annexe départementale, est un centre d'impulsion pour les bibliothèques de son secteur.



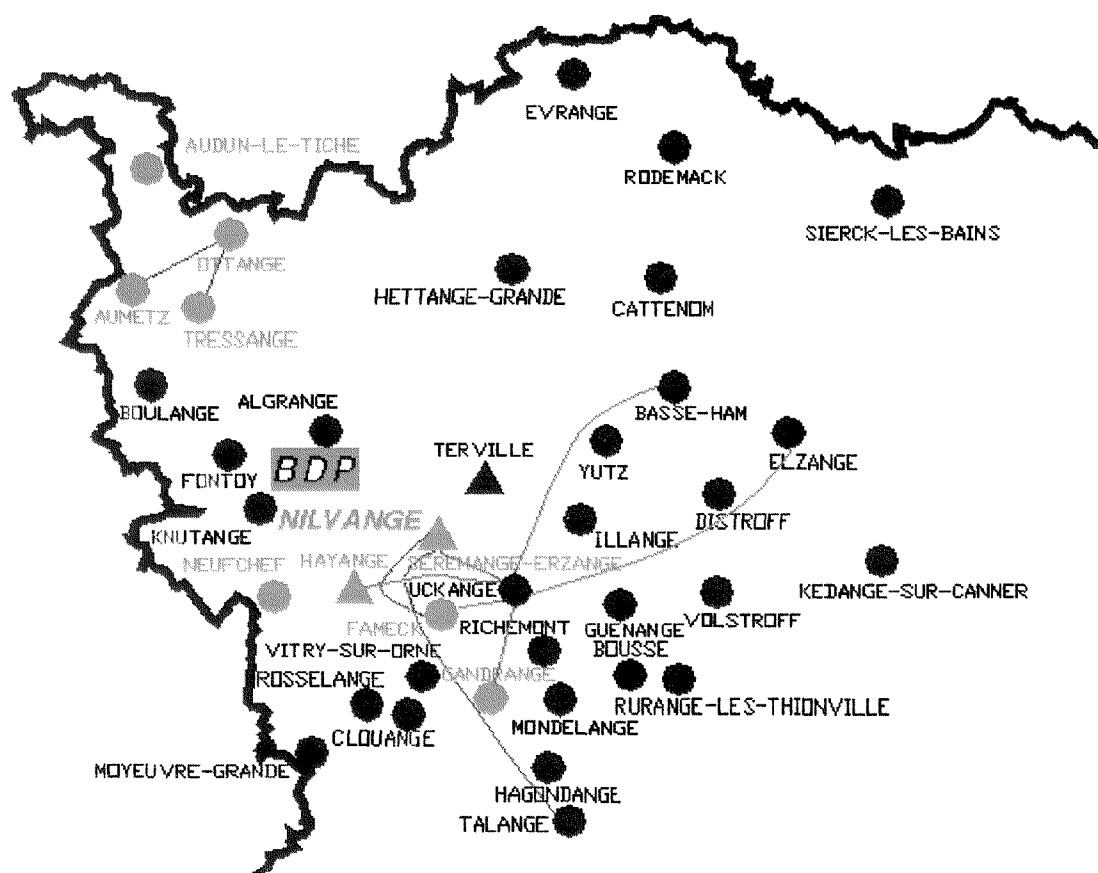
## **ANNEXES**

- **Cartes**
- **Questionnaire**
- **Guide d'entretien**
- **Grille d'analyse des entretiens**

## Influence de l'ouverture de la médiathèque de Nilvange sur la fréquentation des bibliothèques-relais



## CARTE DES LIENS ENTRE BIBLIOTHEQUES-RELAIS SUR LE SECTEUR DE NILVANGE



- Bibliothèque-relais
- ▲ Bibliothèque associée
- ▲ Membres de l'association des bibliothèques de la Fensch et du Pays-Haut (ABFPH)
- Club microbiblio (Uckange)  
les membres participent également à des animations en commun
- Autres liens entre bibliothèques-relais :  
animations, contacts divers

La médiathèque annexe de Nilvange accueille les sessions du club microbiblio ; de plus son directeur est en même temps président de l'ABFPH.

L'ABFPH comprend aussi la bibliothèque de Florange qui n'apparaît pas sur la carte car ne faisant pas partie du réseau BDP

Toutes les bibliothèques apparaissant sur la carte sont desservies par la médiathèque annexe de Nilvange



retourner à la BDP pour le vendredi 24 septembre)

Période : septembre 1999

Organisme : BDP de Moselle

Nom de la commune d'implantation de votre bibliothèque :

Année de création de votre bibliothèque :

Année d'intégration au réseau départemental en tant que bibliothèque-relais:

Nombre de lecteurs inscrits de moins de 14 ans:

Nombre de lecteurs inscrits de 14 ans et plus:

Pour renouveler vos documents, vous pouvez venir vous servir 3 fois par an à la médiathèque de Nilvange; souhaiteriez-vous que ce renouvellement s'effectue sur un rythme différent?

1. oui
2. non

Si oui: combien de fois par an souhaiteriez-vous pouvoir venir renouveler vos documents?

Comment jugez-vous le nombre de documents que vous pouvez emprunter à chaque visite à la médiathèque de Nilvange ?

1. satisfaisant
2. assez satisfaisant
3. assez insuffisant
4. insuffisant

Pourquoi? (en quoi trouvez-vous ce nombre suffisant ou insuffisant?)

Par rapport à la demande de votre public, le choix de documents que vous pouvez emprunter à la médiathèque de Nilvange vous paraît-il:

1. adapté
2. assez adapté
3. plutôt inadapté
4. inadapté

Si la possibilité vous était offerte de choisir vos documents à distance grâce à un système informatique, en useriez-vous?

1. oui
2. non

## Pourquoi?

Combien de documents avez-vous réservé auprès de la médiathèque de Nilvange au cours des 12 derniers mois?

Par rapport au service auparavant assuré par la BDP, obtenez-vous les documents que vous avez réservés à la médiathèque de Nilvange:

1. plus vite
2. dans un délai équivalent
3. moins vite

En moyenne, au bout de quel délai obtenez-vous un document que vous avez réservé à la médiathèque de Nilvange?

1. moins d'un mois
2. un mois
3. deux mois
4. davantage

Par rapport au service auparavant assuré par la BDP, estimez-vous que la médiathèque de Nilvange tient compte de vos suggestions (en matière d'achat de documents):

1. davantage
2. autant
3. moins

Combien d'expositions avez-vous emprunté à la BDP au cours des 12 derniers mois?

Si vous n'avez emprunté aucune exposition: pourquoi?

---

---

---

---

---

---

---

---

Si vous avez emprunté une ou plusieurs expositions: ont-elles attiré de nouveaux lecteurs dans votre bibliothèque?

1. oui, régulièrement
2. oui, rarement
3. non
4. ne sait pas

Bénéficiez-vous d'un prêt de mobilier par la BDP?

1. oui
2. non

Si oui, depuis quand?

Si oui: estimez-vous ce mobilier bien adapté à vos besoins, et pourquoi?

---

---

---

---

---

---

---

---

**Obtenez-vous de la médiathèque de Nilvange des services que ne vous offrait pas la BDP de Metz auparavant?**

1. oui
2. non

**Si oui: en quoi consistent ces services?**

**Quels autres services souhaiteriez-vous voir assurés directement par la médiathèque de Nilvange? (classer par ordre d'importance selon vous)**

animation  
formation  
suivi bibliotechnique  
assistance à la création et à l'extension  
autre : précisez:...

donnez 5 réponses.

**Pouvez-vous chiffrer (même approximativement) combien de fois vous avez utilisé le téléphone pour communiquer avec la médiathèque de Nilvange au cours des 12 derniers mois?**

**Pouvez-vous chiffrer combien de fois vous avez utilisé le courrier pour communiquer avec la médiathèque de Nilvange au cours des 12 derniers mois?**

**Pouvez-vous chiffrer combien de fois vous avez utilisé le fax pour communiquer avec la médiathèque de Nilvange au cours des 12 derniers mois?**

**Pouvez-vous chiffrer combien de fois vous vous êtes déplacé personnellement pour communiquer avec la médiathèque de Nilvange au cours des 12 derniers mois (en dehors des renouvellements du fonds) ?**

**Quels moyens préférez-vous pour communiquer avec la médiathèque de Nilvange?**

téléphone  
courrier  
fax  
déplacement personnel  
autre : précisez:...

donnez 5 réponses.

**Pourquoi?**

**Êtes-vous venu à la médiathèque de Nilvange en dehors des visites prévues pour choisir vos documents, au cours des 12 derniers mois?**

1. oui
2. non

**Si oui: combien de fois?**

**Si oui: dans quel(s) but(s)?**

1. demande d'assistance technique
2. examen du fonctionnement de la bibliothèque
3. en tant que lecteur
4. autre: précisez:...

Indiquez les réponses en cochant une ou plusieurs cases

**L'aménagement intérieur de la médiathèque de Nilvange vous paraît-il bien correspondre à vos besoins?**

1. oui
2. non

**Pourquoi?**

**En comparaison des services de la BDP, le personnel de la médiathèque de Nilvange vous paraît-il:**

1. plus accueillant
2. moins accueillant
3. aussi accueillant

**En comparaison des services de la BDP, le personnel de la médiathèque de Nilvange vous paraît-il:**

1. plus disponible
2. moins disponible
3. aussi disponible

**En comparaison des services de la BDP, le personnel de la médiathèque de Nilvange vous paraît-il:**

1. mieux au fait de vos préoccupations
2. moins au fait de vos préoccupations
3. aussi au fait de vos préoccupations

**Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris contact avec d'autres bibliothèques (quelles qu'elles soient) du secteur de Nilvange sans passer par l'intermédiaire de la médiathèque annexe?**

1. oui
2. non

**Si oui: lesquelles, et à quelles occasions?**

**Avez-vous des contacts avec l'Association des Bibliothèques de Fensch Pays-Haut?**

1. oui
2. non

**Si oui: lesquels?**

**Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu des contacts avec des bibliothèques d'autres aires géographiques, ou d'autres organismes culturels?**

1. oui
2. non

**Si oui: lesquels?**

**A combien de voyages professionnels organisés par la BDP avez-vous participé au cours de l'année 98?**

**Les thèmes de ces voyages correspondent-ils à vos besoins:**

1. généralement
2. assez souvent
3. de temps en temps
4. rarement

**Envisageriez-vous de participer à des voyages professionnels organisés sur plusieurs jours?**

1. oui
2. non

**Si oui, sur combien de jours maximum?**

**Avez-vous participé à des formations spécialisées (journées thématiques) au cours des 12 derniers mois?**

1. oui, à la BDP
2. oui, à Nilvange
3. non

**Indiquez les réponses en cochant une ou plusieurs cases (2 au maximum)**

**Si non: pour quel(s) motif(s)?**

1. dates inadaptées
2. éloignement et/ou durée
3. formations trop théoriques
4. pédagogie inadaptée
5. manque d'intérêt des sujets abordés

**Indiquez les réponses en cochant une ou plusieurs cases**

**Avez-vous participé à un cycle de formation de base?**

1. oui: en quelle année:...
2. non

**Si oui: comment jugez-vous les formations de base organisées par la BDP?**

1. adaptées à vos besoins
2. assez adaptées
3. plutôt inadaptées
4. inadaptées

**Souhaiteriez-vous que des formations de base soient organisées à Nilvange?**

1. oui
2. non

**Y a-t-il des jours de la semaine qui aient votre préférence pour participer à des formations?**

1. oui
2. non

**. Si oui, lesquels? (et pour quel type de formation)**

**. Avez-vous des projets d'extension ou de nouvelles activités pour votre bibliothèque?**

1. oui
2. non

**. Si oui: attendez-vous pour ce(s) projet(s) l'assistance:**

1. de la BDP
2. d'une autre bibliothèque
3. d'un organisme culturel autre qu'une bibliothèque
4. vous n'attendez aucune aide

**Indiquez les réponses en cochant une ou plusieurs cases (3 au maximum)**

**. Globalement, pensez-vous que l'existence de la médiathèque de Nilvange a une influence sur la fréquentation de votre bibliothèque?**

1. oui, une influence positive
2. oui, une influence négative
3. non, aucune
4. ne sait pas

**. Pensez-vous que la médiathèque de Nilvange peut constituer une concurrence pour votre bibliothèque?**

1. oui
2. non
3. ne sait pas

**. Globalement, pensez-vous que l'existence de la médiathèque de Nilvange est profitable à votre bibliothèque?**

1. oui
2. non
3. ne sait pas

**. Pourquoi?**

.....

.....

.....

.....

.....

**. Classer les actions suivantes de la BDP par ordre d'importance pour vous:**

- prêt de documents
- dépôt de mobilier
- aide méthodologique au développement

donnez 3 réponses.

**. Si vous avez des remarques ou des suggestions particulières, vous pouvez les formuler ici:**

.....

.....

.....

.....

## GUIDE D'ENTRETIEN

- L'évolution souhaitable de votre bibliothèque : d'une part en tant que structure indépendante, et d'autre part en tant que membre du réseau de la BDP :

Y a-t-il des projets, de quelle nature ?

Y a-t-il des liens à développer en dehors du réseau de la BDP ?

- L'évolution souhaitable pour vous de la BDP et de son réseau, notamment de la médiathèque de Nilvange :

La médiathèque de Nilvange doit-elle recueillir de nouvelles compétences de la BDP ?

Au contraire doit-elle se recentrer sur son rôle de base ?

Quel rôle devrait remplir la BDP ?

Faudrait-il évoluer vers une gestion intercommunale de Nilvange ?

Carte d'usager unique pour les réseaux intercommunaux ?

- L'offre de Nilvange et de la BDP :

Quelle qualité d'offre documentaire ?

La qualité de l'accueil à Nilvange (locaux, personnel)

- La perception de la nouvelle organisation, la transformation du service (libre accès, libre service) :

percevez-vous ces changements comme une émancipation, ou au contraire un retrait de la BDP ?

- Les relations avec les communes environnantes qui ne disposent pas d'une bibliothèque:

la population de ces communes vient-elle dans la bibliothèque ?

Y a-t-il des accords avec ces communes, conventions ou délibérations ?

La situation de ces communes par rapport au fonctionnement antérieur par prêt direct

- Les réseaux parallèles: avec des bibliothèques du/hors réseau, sans passer par l'intermédiaire de la BDP ou de la médiathèque annexe :

Faut-il les intégrer ?

Si oui, comment ?

Quelle importance a l'intercommunalité ?

Quelles fonctions devraient être gérées en intercommunalité, ou au moins en commun ?

Les avantages à retirer de telles relations :

sont-ils différents de ceux obtenus par l'intégration dans le réseau de la BDP?

Ces relations visent-elles à supplanter celles entretenues dans le cadre du réseau départemental ?

Quel est l'idéal à terme : devenir totalement indépendant ou s'intégrer dans le maximum de réseaux?

La concurrence exercée par la bibliothèque de Thionville

- La position des élus par rapport à Nilvange:

Nilvange sert-il d'exemple pour développer la bibliothèque locale ?

Comment est vécue la « promotion » de Nilvange : est-elle ressentie comme une hiérarchisation?

- Y a-t-il des craintes pour l'avenir de la bibliothèque:

Liées à la transformation du réseau départemental ? (crainte d'assujettissement à Nilvange ?)

Liées à des raisons internes à la commune (politiques ?) ?

- Les cadres de la coopération en matière de lecture publique :

A quel niveau y a-t-il sentiment d'appartenance ?

Lequel est le plus pertinent: pays, département, région, ou association «à la carte » ?



<b>BIBLIOTHEQUE</b>	<b>qualité du service à Nilvange ; apports</b>	<b>compétences de Nilvange et rôle en tant qu'annexe</b>	<b>influence de l'ouverture de Nilvange</b>
<b>Aumetz</b>	choix de documents plus récents ; espace convivial ; conseils (vécu d'installation), apport matériel	Nilvange pourrait assurer le prêt de CD et vidéos, les formations devraient s'y dérouler	Nilvange sert d'exemple par rapport aux élus
<b>Fameck</b>	Nilvange a un fonctionnement peu souple : les réservations sont moins satisfaites qu'avec la BDP (emprunts ponctuels) ; rôle de conseil	Nilvange pourrait recueillir de nouvelles compétences (bien que le service des vidéos soit excellent à la BDP)	Nilvange peut avoir un rôle de référence
<b>Guénange</b>	peu de nouveautés, attente trop longue pour les réservations ; mais service très supérieur au bibliobus	Nilvange reste un service secondaire, surtout bibliothéconomique, par rapport à la BDP qui garde un rôle de référence	l'ouverture de Nilvange n'a pas eu de conséquences à Guénange, qui dispose de beaucoup de moyens
<b>Illange</b>	meilleur service : convivialité, nouveauté des livres, conseils	toutes les compétences exercées à la BDP pourraient être transférées à Nilvange	l'ouverture de Nilvange n'a pas joué par rapport au projet local de par la distance
<b>Knutange</b>	problème des réservations : elles arrivent au moment des rotations : il faut attendre ou aller les chercher soi-même	la BDP doit rester centrale, orienter une politique départementale ; formation et animations doivent rester à Metz	l'ouverture de Nilvange n'a pas influencé les élus locaux
<b>Serémange-Erzange</b> (bibliothèque associée)	pas de rotations ni de réservations ; expositions de moindre qualité à Nilvange qu'à Metz	le réseau de la BDP dans son ensemble est perçu comme un service, pas de sentiment d'appartenance	la municipalité apporte beaucoup de moyens à la bibliothèque, l'ouverture de Nilvange n'a rien changé
<b>Talange</b>	choix vaste et système de livraison pratique ; convivialité de l'espace et qualité des rapports avec le personnel	Nilvange apporte le vécu de la construction d'une bibliothèque ; la BDP a un rôle d'assistance technique et de "dynamiseur"	pas d'influence sur la municipalité
<b>Uckange</b>	"à Metz on va à la centrale ; à Nilvange on va dans une bibliothèque" : assistance, conseils plus pratiques ; réservations livrées	vécu de construction ; Nilvange apporte une aide plus informelle ; indifférence quant à la localisation des services	pas d'influence sur la municipalité
<b>Vitry-sur-Orne</b>	choix/bibliobus ; mais personnel moins compétent pour fournir des conseils	Nilvange est d'abord une BM ; la BDP doit rester le centre de ressources et garder ses compétences actuelles	pas de rôle d'exemple pour la municipalité
<b>Yutz</b>	choix/bibliobus, mais beaucoup de vieux livres ; problème des réservations : elles n'arrivent qu'au moment des rotations ; rôle de conseil	ne sait pas	les élus de Yutz n'ont jamais été vuir la médiathèque de Nilvange

BIBLIOTHEQUE	concurrence exercée par Nilvange	organisation du réseau et public desservi	pays et intercommunalité
Aumetz	aucune : la bibliothèque d'Aumetz a sa propre zone d'influence	l'idéal : un réseau intercommunal avec Nilvange comme centrale ; les personnes âgées sont desservies personnellement	Nilvange occupe une place centrale ; attachement au département ; le projet (refusé) de départ à Aumetz était intercommunal
Fameck	concurrence pour le secteur adultes, les vidéos et CD : les adultes ayant la possibilité de se déplacer à Nilvange	la bibliothèque sert de relais pour 2 bibliothèques de quartier et une petite commune : prêt de fonds propres et de la BDP	la médiathèque de pays est bien située à Nilvange, mais les pays réels sont moins vastes ; associativité plutôt qu'intercommunalité
Guénange	pas de concurrence subie à Guénange ; en revanche les communes proches de Nilvange seront forcées à l'intercommunalité	la bibliothèque est assez indépendante du réseau, mais est relais pour une petite bibliothèque : prêt de fonds propres et de la BDP	les pays de la BDP ne sont que des secteurs géographiques ; peu d'intérêt (car moyens) pour l'intercommunalité
Illange	pas de concurrence de par la distance	sentiment d'indépendance vis-à-vis de la BDP et de son réseau, qui a surtout un rôle d'impulsion et de conseil ; projet purement municipal	attachement au cadre départemental ; les pays recouvrent peu d'identité
Knutange	la bibliothèque subit de plein fouet la concurrence de Nilvange : les deux communes se touchent ; les jeunes surtout sont partis	difficulté à concilier 3 aspects à Nilvange : annexe/BM/médiathèque de pays ; complémentarité à développer avec Nilvange	5 pays : vallées de l'Orne et de la Fensch, Pays-Haut, Thionville et son arrière-pays ; souhait que Nilvange devienne intercommunale
Serémange-Erzange	certaines lectures partis à Nilvange en sont revenus : Serémange-Erzange garde l'avantage d'un service de proximité individualisé	vision du réseau informelle, par des liens d'association ; la bibliothèque dessert les personnes âgées par livraison à domicile	l'association de l'ABFPH joue un rôle intercommunal
Talange	pas de concurrence	la BDP doit garder ses compétences pour ne pas devenir technocratique ; le bibliobus est une solution pour les petites communes	l'intercommunalité est un pas supplémentaire après une association, dans une même logique
Uckange	pas de concurrence	publics empêchés : les personnes concernées n'allaient pas au bibliobus non plus : sa disparition n'a pas de conséquence	le pays est une démultiplication de l'action de la BDP
Vitry-sur-Orne	ne sait pas	la nouvelle organisation est vécue comme un éloignement de la BDP, qui renvoie désormais à Nilvange	pas de démarche d'association ou d'intercommunalité : chaque commune du secteur a sa propre bibliothèque
Yutz	pas de concurrence de Nilvange ; en fait la concurrence vient de Thionville : Yutz est dans l'agglomération de Thionville	publics empêchés : pas d'évolution : ils n'étaient pas desservis par le bibliobus ; pourquoi pas l'annexe dans une grande ville ?	ne sait pas

BIBLIOTHEQUE	autres réseaux	projets	informations spécifiques
<b>Aumetz</b>	créateur et animateur de l'ABFPH	agrandissement	ABFPH : association née du besoin de se retrouver autrement qu'aux formations de la BDP (qui ont servi de catalyseur)
<b>Fameck</b>	membre de l'ABFPH	construction : extension/déménagement de la section adultes	bibliothèque associative : sans cadre géographique limité, à but social
<b>Guénange</b>	n'adhère pas à l'ABFPH pour éviter de verser son budget animation à l'association	ne sait pas	une partie du public des bibliobus s'est tournée vers Guénange plutôt que vers les bibliothèques de leurs communes
<b>Illange</b>	bulletin de liaison et animations avec d'autres bibliothèques	déménagement/extension	souhait que les formations soient organisées dans une bibliothèque-relais pour une zone donnée plutôt que dans un lieu fixe
<b>Knutange</b>	ne sait pas	étude du lectorat pour s'adapter à la demande sur le livre	la communauté de communes a refusé de gérer Nilvange car le projet ne lui a été présenté qu'une fois fini
<b>Serémange-Erzange</b>	membre de l'ABFPH ; lien privilégié avec Talange	devenir bibliothèque-relais ?	Serémange-Erzange n'est que bibliothèque associée, mais attire de nombreux lecteurs de petites communes
<b>Talange</b>	lien avec l'ABFPH par l'intermédiaire de Serémange-Erzange	projet d'association entre bibliothèques de la vallée de l'Orne ; rôles envisagés : dynamique, économies d'échelle ; fonds circulant ?	ne sait pas
<b>Uckange</b>	liens informels à travers Microbib ou pour des animations, notamment avec Serémange-Erzange ; n'adhère pas à l'ABFPH	pas de projets faute de moyens	Uckange est à l'origine du club Microbib, association créée pour formaliser les échanges (en partenariat avec la BDP) sur ce logiciel
<b>Vitry-sur-Orne</b>	liens informels avec Talange et Rombas	informatisation, heure du conte	ne sait pas
<b>Yutz</b>	membre de Microbib ; projets avortés : catalogage partagé des bibliothèques de Yutz, carte d'inscription commune des bibliothèques de Yutz	déménagement/extension : dans 2 ans, le CES qui abrite la bibliothèque sera détruit	bibliothèque associative ; 2 autres bibliothèques à Yutz : celle des cheminots et celle du Centre d'Animation Sociale

